



Siège Social

Adresse de correspondance :

44A rue du Bois Bourgeois
25200 Montbéliard

Tél. 03 81 31 23 30

Fax 03 81 95 45 38

siege@fondation-arcenciel.fr

www.fondation-arcenciel.fr

COMPTES 2019

Olivier Dehocq

Mai 2020

V1

Compte de résultat Exercice 2019

Fondation Arc en ciel - Compte de résultat - Charges 2019

CHARGES	Réalisé 31/12/2018	Réalisé 31/12/2019	Fonds associatifs	Direction générale	Pôle Sanitaire	Pôle Médico- éducatif et handicap	Pôle Personnes âgées
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)							
Achats de marchandises							
Variation de stock							
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 491 379.46	1 512 140.36	968.65		1 246 486.37	175 368.12	89 317.22
Variation de stock	10 494.43	10 826.52			13 718.00	154.18	-3 045.66
Autres achats et charges externes (*)	9 867 527.54	10 578 576.53	150 484.04	512 231.29	4 090 782.00	2 307 074.36	3 518 004.84
Impôts, taxes et versements assimilés	2 881 044.84	3 903 634.29	13 004.00	141 493.62	1 776 900.20	895 747.43	1 076 489.04
Salaires et traitements	25 563 770.60	26 519 886.28		850 986.22	12 761 535.16	5 912 098.35	6 995 266.55
Charges sociales	10 979 273.49	9 893 798.39	7 339.00	278 595.63	4 749 386.07	2 181 655.50	2 676 822.19
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 951 113.33	5 019 970.42	169 830.05	145 413.35	2 069 027.87	968 577.12	1 667 122.03
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	4 160.00	17 160.80		17 160.80			
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	58 397.40	30 950.91	6 495.98		22 258.22	159.99	2 036.72
Dotations aux provisions	517 365.30	262 399.85		42 003.68	83 328.86	50 888.19	86 179.12
Autres Charges	23 728.64	87 177.58	23 410.19	184.47	43 174.31	8 394.00	12 014.61
TOTAL I	56 348 255.03	57 836 521.93	371 531.91	1 988 069.06	26 856 597.06	12 500 117.24	16 120 206.66
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)	1 607 145.38	1 797 922.60			1 001 100.60	362 638.00	434 184.00
Charges financières							
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	137 048.57	64 681.12		64 681.12			
Intérêts et charges assimilées	938 605.06	892 982.48	4 998.26	303.33	550 928.81	50 069.54	286 682.54
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 532.97	117.25		117.25			
TOTAL III	1 077 186.60	957 780.85	4 998.26	65 101.70	550 928.81	50 069.54	286 682.54
Charges exceptionnelles							
Sur opérations de gestion	131 023.53	19 663.83	2 000.00	898.00	12 783.57	2 378.96	1 603.30
Sur opérations en capital	491 508.60	83 037.30		28 430.70	46 140.79	5 917.13	2 548.68
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions							
TOTAL IV	622 532.13	102 701.13	2 000.00	29 328.70	58 924.36	8 296.09	4 151.98

Fondation Arc en ciel - Compte de résultat - Charges 2019

CHARGES	Réalisé 31/12/2018	Réalisé 31/12/2019	Fonds associatifs	Direction générale	Pôle Sanitaire	Pôle Médico- éducatif et handicap	Pôle Personnes âgées
Charges exceptionnelles							
Sur opérations de gestion	131 023.53	19 663.83	2 000.00	898.00	12 783.57	2 378.96	1 603.30
Sur opérations en capital	491 508.60	83 037.30		28 430.70	46 140.79	5 917.13	2 548.68
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions							
TOTAL IV	622 532.13	102 701.13	2 000.00	29 328.70	58 924.36	8 296.09	4 151.98
Impôts sur les sociétés (V)	1 202.00	120.00			120.00		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)	79 822.80	431 526.48	25 435.48		7 680.00	266 667.00	131 744.00
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	59 736 143.94	61 126 572.99	403 965.65	2 082 499.46	28 475 350.83	13 187 787.87	16 976 969.18
Evaluation des contributions volontaires en nature							
Charges							
Secours en nature							
Mise à disposition de biens et services							
Prestations							
Personnel bénévole							
TOTAL							

Fondation Arc en ciel - Compte de résultat - Produits 2019

PRODUITS	Réalisé 31/12/2018	Réalisé 31/12/2019	Fonds associatifs	Direction générale	Pôle Sanitaire	Pôle Médico- éducatif et handicap	Pôle Personnes âgées
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)							
Ventes de marchandises							
Production vendue (biens et services)	2 979 027.46	3 240 547.79	246 829.24	31 344.47	2 082 424.87	360 061.58	519 887.63
Dotations et Produits de tarification	53 829 750.41	54 377 367.01			26 233 149.43	12 475 942.76	15 668 274.82
Production stockée							
Production immobilisée	75 101.06	52 370.28			52 370.28		
Subvention d'exploitation	344 019.21	403 026.35	28 155.79		311 371.79	3 028.00	60 470.77
Reprises sur provisions, amort. et transferts de charges	654 360.10	292 972.96		18 261.49	189 301.55	35 883.62	49 526.30
Cotisations							
Autres produits (hors cotisations)	137 057.45	166 924.48	103 713.18	2 500.32	56 149.91	887.38	3 673.69
TOTAL I	58 019 315.69	58 533 208.87	378 698.21	52 106.28	28 924 767.83	12 875 803.34	16 301 833.21
Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)	1 617 341.81	1 797 922.60		1 797 922.60			
Produits financiers							
De participation							
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé							
Autres intérêts et produits assimilés	159 093.62	263 742.86	108 241.37	154 257.90	291.66	951.93	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		140 365.00		140 365.00			
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		298.63		298.63			
TOTAL III	159 093.62	404 406.49	108 241.37	294 921.53	291.66	951.93	

Fondation Arc en ciel - Compte de résultat - Produits 2019

PRODUITS	Réalisé 31/12/2018	Réalisé 31/12/2019	Fonds associatifs	Direction générale	Pôle Sanitaire	Pôle Médico- éducatif et handicap	Pôle Personnes âgées
Produits exceptionnels							
Sur opérations de gestion	86 919.62	72 424.05		2 190.15	60 298.60	1 528.90	8 406.40
Sur opérations en capital	750 532.84	786 357.70		29 162.87	58 874.91	310 988.32	387 331.60
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	222 546.35	284 192.69	19 131.13		187 978.56		77 083.00
TOTAL IV	1 059 998.81	1 142 974.44	19 131.13	31 353.02	307 152.07	312 517.22	472 821.00
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)	64 308.04	93 200.72	215.94		23 175.92	28 708.67	41 100.19
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	60 920 057.97	61 971 713.12	506 286.65	2 176 303.43	29 255 387.48	13 217 981.16	16 815 754.40
Total des Charges pour mémoire	59 736 143.94	61 126 572.99	403 965.65	2 082 499.46	28 475 350.83	13 187 787.87	16 976 969.18
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 183 914.03	845 140.13	102 321.00	93 803.97	780 036.65	30 193.29	-161 214.78
Evaluation des contributions volontaires en nature							
Produits							
Bénévolat							
Prestations en nature							
Dons en nature							
TOTAL							

Bilan

Exercice 2019

Fondation Arc en ciel - Bilan - Actif 2019 (montants nets)

Libellé	Montant net 31/12/2018	Montant net 31/12/2019	Fonds associatifs	Direction générale	Pôle Sanitaire	Pôle Médico- éducatif et handicap	Pôle Personnes âgées
ACTIF IMMOBILISE							
Immobilisations incorporelles :							
Frais d'établissement	10 002.17	9 287.73			9 287.73		
Autres immobilisations incorporelles	238 105.24	308 521.76	12 574.75	46 901.11	190 558.67	35 572.94	22 914.29
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total immobilisations incorporelles	248 107.41	317 809.49	12 574.75	46 901.11	199 846.40	35 572.94	22 914.29
Immobilisations corporelles :							
Terrains	2 622 007.99	2 729 507.99	1 756 603.56		686 779.83	100 669.38	185 455.22
Agencement et aménagement de terrains	1 820 675.52	1 762 657.11	4 054.27		1 466 685.06	55 307.97	236 609.81
Bâtiment	60 487 852.41	58 883 294.45	2 843 449.55	493 269.63	18 288 893.97	11 773 980.07	25 483 701.23
Installations générales : agencement des constructions	4 025 629.85	3 753 775.11	112.65	87 541.38	1 502 188.48	401 084.09	1 762 848.51
Ouvrages d'infrastructure	2 226 790.57	2 153 553.22			438 665.15	803 590.55	911 297.52
Construction sur sol d'autrui	90 311.97	72 317.58				72 317.58	
Installations techniques, matériels et outillage	1 876 198.46	1 762 354.21	1 286.74	444.29	916 676.73	277 485.48	566 460.97
Installations générales, agencements divers	88 059.22	84 684.59		11 671.54		8 896.15	64 116.90
Matériel de transport	588 171.98	493 964.75		72 024.90	24 132.80	242 792.65	155 014.40
Matériel de bureau et informatique	477 217.97	468 011.99	304.88	96 441.82	169 162.34	52 139.97	149 962.98
Mobilier	824 429.28	745 749.61		3 418.94	272 556.96	143 831.07	325 942.64
Autres immobilisations corporelles	11 480.52	11 090.52			9 146.94	1 943.58	
Immobilisations corporelles en cours	539 633.19	605 659.44	93.29	544.20	186 721.80	411 023.68	7 276.47
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Sous-total immobilisations corporelles	75 678 458.93	73 526 620.57	4 605 904.94	765 356.70	23 961 610.06	14 345 062.22	29 848 686.65
Immobilisations Financières :							
Participations et créances rattachées à des participations	462.00	462.00				462.00	
Autres titres immobilisés	425 957.39	415 222.16	49 699.75	169 987.52	141 076.70	50 569.16	3 889.03
Prêts et autres immobilisations financières	557 087.14	597 145.79	0.94	44 115.84	496 051.53	55 940.83	1 036.65
Sous-total immobilisations financières	983 506.53	1 012 829.95	49 700.69	214 103.36	637 128.23	106 971.99	4 925.68
TOTAL I	76 910 072.87	74 857 260.01	4 668 180.38	1 026 361.17	24 798 584.69	14 487 607.15	29 876 526.62

Fondation Arc en ciel - Bilan - Actif 2019 (montants nets)

Libellé	Montant net 31/12/2018	Montant net 31/12/2019	Fonds associatifs	Direction générale	Pôle Sanitaire	Pôle Médico- éducatif et handicap	Pôle Personnes âgées
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours :							
Matières premières et fournitures							
Autres approvisionnements	330 939.63	319 666.46	1 534.06		274 873.24	15 265.78	27 993.38
En-cours de production (biens et services)							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes	6 355.19	15 466.76		3 705.67	1 136.53	5 738.18	4 886.38
Créances (2) :							
Créances redevables et comptes rattachés (3)	2 772 352.23	3 100 759.13	6 237.08	1 391.57	2 443 972.52	52 685.50	596 472.46
Autres créances	2 020 400.05	1 095 430.81	318.00	38 728.87	661 227.01	133 013.16	262 143.77
Valeurs mobilières de placement	12 240 606.50	14 094 137.44	1 813 038.12	-88 175.46	6 301 074.91	3 255 602.01	2 812 597.86
Disponibilités	2 846 596.16	2 283 562.73	-6 897.61	-519 486.97	3 357 323.24	1 899 214.17	-2 446 590.10
Charges constatées d'avance	250 794.44	263 822.91	1 331.07	12 270.19	111 285.20	54 641.12	84 295.33
TOTAL II	20 468 044.20	21 172 846.24	1 815 560.72	-551 566.13	13 150 892.65	5 416 159.92	1 341 799.08
Charges à répartir sur plusieurs exercices III							
Primes de remboursement des obligations IV							
Ecart de conversion (actif) V							
TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V+V)	97 378 117.07	96 030 106.25	6 483 741.10	474 795.04	37 949 477.34	19 903 767.07	31 218 325.70
Comptes de liaison	1 052 704.61	754 769.56		754 769.56			
Total équilibré	98 430 821.68	96 784 875.81	6 483 741.10	1 229 564.60	37 949 477.34	19 903 767.07	31 218 325.70
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.							
(2) Voir annexe pour le détail des échéances (à plus d'un an/à moins d'un an)							
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.							

Fondation Arc en ciel - Bilan - Actif 2019 (version complète)

Libellé	Montant brut 31/12/2019	Amort. et prov. 31/12/2019	Montant net 31/12/2019	Montant net 31/12/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement	93 090.86	83 803.13	9 287.73	10 002.17
Autres immobilisations incorporelles	833 698.48	525 176.72	308 521.76	238 105.24
Immobilisations incorporelles en cours	0.00	0.00	0.00	0.00
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00
Sous-total immobilisations incorporelles	926 789.34	608 979.85	317 809.49	248 107.41
Immobilisations corporelles :				
Terrains	2 729 507.99	0.00	2 729 507.99	2 622 007.99
Agencement et aménagement de terrains	2 395 360.35	632 703.24	1 762 657.11	1 820 675.52
Bâtiment	100 782 214.15	41 898 919.70	58 883 294.45	60 487 852.41
Installations générales : agencement des constructions	11 614 532.41	7 860 757.30	3 753 775.11	4 025 629.85
Ouvrages d'infrastructure	3 064 469.43	910 916.21	2 153 553.22	2 226 790.57
Construction sur sol d'autrui	212 521.52	140 203.94	72 317.58	90 311.97
Installations techniques, matériels et outillage	8 640 278.04	6 877 923.83	1 762 354.21	1 876 198.46
Installations générales, agencements divers	166 656.00	81 971.41	84 684.59	88 059.22
Matériel de transport	1 913 264.26	1 419 299.51	493 964.75	588 171.98
Matériel de bureau et informatique	1 701 033.64	1 233 021.65	468 011.99	477 217.97
Mobilier	3 612 543.56	2 866 793.95	745 749.61	824 429.28
Autres immobilisations corporelles	19 497.41	8 406.89	11 090.52	11 480.52
Immobilisations corporelles en cours	605 659.44	0.00	605 659.44	539 633.19
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00
Sous-total immobilisations corporelles	137 457 538.20	63 930 917.63	73 526 620.57	75 678 458.93
Immobilisations Financières :				
Participations et créances rattachées à des participations	462.00	0.00	462.00	462.00
Autres titres immobilisés	415 222.16	0.00	415 222.16	425 957.39
Prêts et autres immobilisations financières	597 145.79	0.00	597 145.79	557 087.14
Sous-total immobilisations financières	1 012 829.95	0.00	1 012 829.95	983 506.53
TOTAL I	139 397 157.49	64 539 897.48	74 857 260.01	76 910 072.87
Comptes de liaison (1)	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL II	0.00	0.00	0.00	0.00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres approvisionnements	319 666.46	0.00	319 666.46	330 939.63
En-cours de production (biens et services)	0.00	0.00	0.00	0.00
Produits intermédiaires et finis	0.00	0.00	0.00	0.00
Marchandises	0.00	0.00	0.00	0.00
Avances et acomptes versés sur commandes	15 466.76	0.00	15 466.76	6 355.19
Créances (2) :				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	3 169 259.86	68 500.73	3 100 759.13	2 772 352.23
Autres créances	1 095 430.81	0.00	1 095 430.81	2 020 400.05
Valeurs mobilières de placement	14 107 354.92	13 217.48	14 094 137.44	12 240 606.50
Disponibilités	2 283 562.73	0.00	2 283 562.73	2 846 596.16
Charges constatées d'avance	263 822.91	0.00	263 822.91	250 794.44
TOTAL III	21 261 584.93	81 718.21	21 172 846.24	20 468 044.20
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV	0.00	0.00	0.00	0.00
Primes de remboursement des obligations V	0.00	0.00	0.00	0.00
Ecart de conversion (actif) VI	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL ACTIF (I +II+III+IV+V+VI)	160 658 742.42	64 621 615.69	96 030 106.25	97 378 117.07
(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.				
(2) Dont à moins d'un an : Dont à plus d'un an :				
(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.				

Fondation Arc en ciel - Bilan - Passif 2019

Libellé	Montant net 31/12/2018	Montant net 31/12/2019	Fonds associatifs	Direction générale	Pôle Sanitaire	Pôle Médico- éducatif et handicap	Pôle Personnes âgées
FONDS PROPRES							
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 462 522.11	10 462 522.11	3 212 808.86	167 925.31	2 498 317.94	2 267 469.24	2 316 000.76
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Dons et legs	33 686.35	33 686.35					33 686.35
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	1 002 061.78	1 002 061.78					1 002 061.78
Réserves :							
Excédents affectés à l'investissement	13 522 657.08	15 016 047.18		296 653.86	8 820 653.59	3 630 190.79	2 268 548.94
Réserves de compensation	2 945 948.86	2 850 061.43			1 500 000.00	1 015 718.06	334 343.37
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	1 831 127.92	1 831 127.92			1 242 066.50	416 574.74	172 486.68
Autres réserves	352 811.39	366 640.74	265 718.96			100 921.78	
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-1 971 643.87	-2 024 324.71	32 131.92	-82 900.08	-1 177 076.56	-17 795.02	-778 684.97
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	-138 465.11	-138 465.11				-99 933.06	-38 532.05
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	64 049.15	106 499.11		7 500.00		78 826.10	20 173.01
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-2 245 836.66	-2 463 023.77		-145 441.54		-1 185 001.99	-1 132 580.24
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	1 183 914.03	845 140.13	102 321.00	93 803.97	780 036.65	30 193.29	-161 214.78
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	12 764 435.29	12 125 856.02		55.88	127 460.22	4 778 204.85	7 220 135.07
Provisions réglementées :	1 647 720.04	1 382 658.48		41 933.31	48 783.32	980 978.91	310 962.94
dont Couverture du besoin en fonds de roulement	800 000.00	800 000.00				800 000.00	
dont Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	609 363.57	344 302.01			48 783.32		295 518.69
dont Réserves des plus-values nettes d'actif	238 356.47	238 356.47		41 933.31		180 978.91	15 444.25
Droit des propriétaires							
TOTAL I	41 454 988.36	41 396 487.66	3 612 980.74	379 530.71	13 840 241.66	11 996 347.69	11 567 386.86
Provisions pour risques	166 855.82	31 792.89			10 376.89		21 416.00
Provisions pour charges	4 111 225.23	4 272 546.14		65 133.84	2 129 814.70	1 235 970.08	841 627.52
Fonds dédiés	820 979.72	1 025 115.46	2 020.58		155 295.00	438 372.33	429 427.55
TOTAL II	5 099 060.77	5 329 454.49	2 020.58	65 133.84	2 295 486.59	1 674 342.41	1 292 471.07

Fondation Arc en ciel - Bilan - Passif 2019

Libellé	Montant net 31/12/2018	Montant net 31/12/2019	Fonds associatifs	Direction générale	Pôle Sanitaire	Pôle Médico- éducatif et handicap	Pôle Personnes âgées
DETTES (3)							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	41 454 704.34	39 658 376.03	2 835 677.01		17 323 194.85	4 123 658.13	15 375 846.04
Emprunts et dettes financières divers (3)	480 342.67	478 697.98				30.00	478 667.98
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 870.96	9 095.44			9 095.44		
Redevables créditeurs	31 013.50	29 659.80			29 659.80		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	1 373 224.43	1 302 826.15	6 004.82	26 526.40	465 990.96	273 063.02	531 240.95
Dettes sociales et fiscales	6 828 899.68	7 133 606.62		756 312.09	3 281 577.62	1 399 709.77	1 696 007.14
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	253 208.46	282 093.80			68 505.39	198 485.51	15 102.90
Autres dettes (5)	322 500.41	403 239.98	2 175.99	2 061.56	235 060.70	72 021.40	91 920.33
Produits constatés d'avance	75 303.49	6 568.30			6 568.30		
TOTAL III	50 824 067.94	49 304 164.10	2 843 857.82	784 900.05	21 419 653.06	6 066 967.83	18 188 785.34
Ecart de conversion (passif)	TOTAL IV						
TOTAL PASSIF (I +II+III+IV)	97 378 117.07	96 030 106.25	6 458 859.14	1 229 564.60	37 555 381.31	19 737 657.93	31 048 643.27
Comptes de liaison	1 052 704.61	754 769.56	24 881.96		394 096.03	166 109.14	169 682.43
Total équilibré	98 430 821.68	96 784 875.81	6 483 741.10	1 229 564.60	37 949 477.34	19 903 767.07	31 218 325.70
(1) Dont compte 1201 : ... et compte 1291 : ... résultats sous contrôle de tiers financeurs.							
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :	4 831 828.30	1 000 000.00	1 000 000.00				
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.	480 192.67	478 667.98					478 667.98
(4) Voir annexe pour le détail des échéances (à plus d'un an/à moins d'un an)							
(5) Dont fonds des majeurs protégés :							



RAPPORT DE GESTION 2019

Sommaire

I.	DONNEES ECONOMIQUES ET D'ACTIVITE.....	18
I.1.	Faits majeurs.....	18
I.2.	Evénements survenus après la clôture.....	18
I.3.	Pôle Personnes âgées	19
I.4.	Pôle Médico-éducatif et handicap	23
I.5.	Pôle Sanitaire	25
I.6.	Direction Générale	27
I.7.	Gestion Libre Associative	28
II.	ENDETTEMENT	30
III.	TRESORERIE ET INVESTISSEMENTS	30

I. DONNEES ECONOMIQUES ET D'ACTIVITE

I.1. Faits majeurs.

- Pour les **établissements sanitaires**, 2019 est la troisième année d'entrée en vigueur de la réforme du mode de financement des établissements SSR. Le ministère de la santé a décidé de maintenir la part de la « DMA » ou « dotation modulée à l'activité » liée à l'activité dans les recettes à hauteur de 10%, le temps de revoir le modèle de financement qui s'avère pour le moment trop défavorable aux établissements positionnés sur des autorisations d'activité caractérisées par des prises en charges lourdes et très spécialisées.

La structuration de la démarche qualité au sein des 3 pôles est en place et permet de développer un pilotage stratégique au niveau de la Fondation qui intègre la qualité / gestion des risques au cœur du fonctionnement des activités. Le but recherché est d'harmoniser et de partager les outils mis en œuvre, développer un sens commun, une culture qualité partagée entre tous les acteurs du soin ou de la prise en charge. Dans les années qui viennent, la qualité prendra une part croissante dans le modèle de financement des établissements de santé à côté de la tarification à l'activité dont la part devrait être finalement plafonnée.

- Pour le **pôle handicap**, 2019 est l'avant dernière année du Contrat Pluriannuel d'objectifs et de moyens signé avec l'ARS.

Ce CPOM englobe des activités hétérogènes dans la nature de la prise en charge et des moyens mis en œuvre :

- d'un côté, une maison d'accueil spécialisé qui héberge des résidents cérébrolésés, caractérisée donc par une activité très sanitaire centrée sur le parcours de soins qui implique de travailler avec les partenaires du champ médico-social (MDPH) et du SSR (parcours du patient et partage des ressources médicales et paramédicales) ;
- de l'autre, les deux instituts Saint Nicolas et Perdrizet accueillent des enfants et adolescents affectés par des troubles du comportement et des déficiences intellectuelles, et pour lesquels nos missions consistent à construire un parcours d'intégration ou d'inclusion en mobilisant différents dispositifs interne et externe : l'éducation nationale (classes externalisées pour l'apprentissage scolaire et professionnel), la formation professionnelle (dans les ateliers de l'IME, mais de plus en plus en milieu ordinaire), une équipe pluridisciplinaire de personnel médical (pédopsychiatre), paramédical, éducatif et social . Nous participons activement à la démarche « Territoire Inclusif » qui fait de notre département un pilote en matière d'inclusion.

L'Institut Saint Nicolas a été retenu pour élaborer un projet de pôle maternelle en lien étroit avec l'éducation nationale sur Belfort pour apporter une réponse précoce aux besoins de très jeunes enfants présentant des difficultés psychologiques / psychiques compromettant gravement l'apprentissage et le parcours scolaire. L'éducation nationale finance le poste d'enseignant et l'ARS l'équipe médico-sociale et le budget de fonctionnement en crédits non reconductibles pour un montant de 300 K€ étalé sur 3 ans. Ce projet pourra ensuite être pérennisé après évaluation. Sur ces 300 K€, 134 K€ proviennent du transfert des fonds que l'Institut Perdrizet hébergeait en fonds dédiés pour le compte de l'ARS (voir les commentaires dans l'annexe des comptes).

L'Institut Perdrizet s'est investi dans les groupes de travail mis en place par les pouvoirs publics au niveau régional, départemental, et aire urbaine : parcours stratégiques régionaux Handicap et Santé Mentale, Contrat Local de Santé, et

Projet Territorial de Santé Mentale. Cette implication témoigne du lien étroit entre les projets de l'établissement et les politiques publiques.

Le dossier informatisé de l'usager a été déployé dans les deux établissements afin de se préparer aux différentes évolutions du secteur. Cet outil permet d'améliorer la transversalité des informations et des documents obligatoires, mais également de pouvoir tracer les différents actes engagés auprès de notre public.

L'extension de la MAS la Mosaïque, avec une nouvelle salle polyvalente, permet de développer à la fois les activités du projet de vie (cyclo-danse, handisport, rencontres conviviales avec les familles) et de faciliter les rééducations motrices. Une cuisine interne a été mise en service en janvier pour assurer une liaison chaude le midi et froide le soir. La production des repas sur place permet un meilleur suivi thérapeutique de l'alimentation des résidents.

- Concernant le **pôle personnes âgées**, l'EHPAD Résidence Surleau a obtenu le financement de 6 lits supplémentaires au 01/06/2019

L'exercice budgétaire se traduit globalement par une hausse des charges courantes d'exploitation (frais financiers inclus) de 3.3%. Les ¾ sont constituées des charges de personnel qui évoluent de 2.4%. Elles subissent une tension croissante entre la nécessité de garder un effectif cohérent avec la qualité d'accompagnement des usagers ou patients et la maîtrise du budget de remplacement.

Les autres postes de charges qui ont donc tiré ce taux à la hausse sont :

- L'énergie (+7.8%),
- Les services extérieurs +11% (formation continue hors plan de formation, honoraires, informatique, communication, kinésithérapeutes libéraux, transports sanitaires, les services bancaires liés à la souscription de nouveaux placements. Ces derniers font partie toutefois du résultat financier)
- Les frais de siège (indemnité de départ d'un directeur de pôle) +12%

Les produits d'exploitation courante progressent à un rythme moins élevé de 1.5%.

La **fusion absorption** avec l'EHPAD les Vergers a été votée par les conseils d'administration des deux entités en juin 2019. Elle deviendra effective dès que le conseil d'Etat aura donné son accord attendu dans le courant de l'année 2020.

I.2. Evénements survenus après la clôture

Crise sanitaire liée au virus Covid-19.

Les impacts négatifs sur les recettes de la tarification en 2020 (notamment suite à la fermeture des activités d'hospitalisation et d'accueil de jour dans les établissements de rééducation et en EHPAD), feront l'objet d'un bilan précis et détaillé post-crise dans un dialogue de gestion anticipé avec les financeurs.

Pour les établissements sociaux et médico-sociaux, le cadre de contractualisation budgétaire du CPOM et les dispositions prévues par le code de l'action sociale et des familles en matière de reprise d'excédents et de déficits apporteront des solutions qui permettront de surmonter les difficultés dans la mesure où les Départements auront aussi la volonté - et dans la mesure de leurs possibilités - de soutenir les acteurs du médico-social.

En outre, une instruction DGCS/5C/2020/54 du 17/04/2020 relative à l'assouplissement des dispositions réglementaires, notamment budgétaires et comptables, applicables aux établissements et services sociaux et médico-sociaux issue de l'ordonnance n° 2020-313 du 25 mars 2020 prise en application de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 précise les mesures de sécurisation financière applicables à l'ensemble des ESSMS, qu'ils soient financés par l'assurance maladie ou les conseils départementaux:

- Une garantie générale du maintien des financements accordés par l'autorité de tarification pour toutes les catégories d'ESSMS, lorsque cette sous-activité, voire la fermeture temporaire, résultent de l'épidémie de covid 19 ; maintien des dotations correspondant aux forfaits soins et dépendance des EHPAD, et neutralisation de la sous activité dans le calcul du prix de journée.
- Une modulation des tarifs ne sera pas applicable au titre de l'exercice budgétaire 2021 ou 2022 pour une sous-activité ou une fermeture temporaire constatée en 2020

Parmi nos EHPAD, la Résidence Surleau sera l'établissement le plus touché avec 25 décès enregistrés entre le 15 mars et fin avril, ce qui impactera nécessairement le taux d'occupation à court terme.

Les établissements du pôle handicap et insertion ne seront quasiment pas impactés par la crise.

Pour les établissements sanitaires, cette crise a amené le ministère de la santé et des solidarités à remanier profondément les paramètres initiaux de la campagne budgétaire 2020 avec comme double objectif, d'une part, d'adapter "*transitoirement*" les modalités de financement avec la publication d'une ordonnance puis d'un arrêté tous deux consacrés à la garantie de financement des recettes d'activité, et d'autre part, de compenser par dotations les impacts des dépenses exceptionnelles spécifiques accumulées pendant plusieurs mois et non compensées. Malgré ces garanties de soutien, il est probable que les recettes des activités annexes (forfait journalier, supplément chambre particulière, qui représentent 5 à 6% des produits d'exploitation courante) subiront une baisse liée à celle du taux d'occupation consécutivement au ralentissement des admissions qu'a entraîné le report des opérations programmées en amont de la filière des soins. En contrepartie toutefois, la capacité de nos établissements SSR sera aussi fortement et peut-être même durablement mobilisée pour accueillir des patients en réadaptation post-réanimation à orientation respiratoire.

I.3. Pôle Personnes âgées

SYNTHESE DES DONNEES D'ACTIVITE

	2019		2018		2017		2016	
	EHPAD	Accueil de jour	EHPAD	Accueil de jour	EHPAD	Accueil de jour	EHPAD	Accueil de jour
Capacité autorisée	281	35	275	35	275	33	275	33
HEBERGEMENT								
Nombre de journées possibles (A)	101 653	8 785	100 375	8 799	100 375	8 284	100 650	8 350
Nombre de journées prévues au budget (B)	100 332	7 858	99 067	7 857	98 074	7 115	97 675	7 191
Nombre de journées réalisées (C)	99 985	7 361	99 679	7 808	99 658	7 444	99 932	7 857
Taux d'occupation réalisé (C) / (A)	98,36%	83,79%	99,31%	88,74%	99,29%	89,86%	99,29%	94,10%
Taux d'occupation prévu au budget (B) / (A)	98,70%	89,45%	98,70%	89,29%	97,71%	85,89%	97,04%	86,12%
DEPENDANCE								
% de l'activité réalisée en GIR I	15,0%	0,0%	20,2%	0,0%	21,6%	0,3%	22,0%	0,2%
% de l'activité réalisée en GIR II	38,0%	23,9%	39,4%	22,0%	42,6%	18,5%	42,7%	28,7%
% de l'activité réalisée en GIR III	20,3%	39,3%	15,3%	37,2%	14,1%	35,6%	12,1%	30,9%
% de l'activité réalisée en GIR IV	23,4%	35,5%	21,3%	35,8%	17,1%	39,5%	17,8%	37,5%
% de l'activité réalisée en GIR V	2,1%	1,3%	3,0%	3,9%	3,8%	4,6%	4,7%	2,5%
% de l'activité réalisée en GIR VI	1,2%	0,0%	0,8%	1,1%	0,9%	1,5%	0,7%	0,3%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(A) = capacité installée x 365 jours

(B) = nombre de journées prises en compte pour le calcul du tarif

Sur l'ensemble du pôle, le nombre de journées réalisées en hébergement évolue de 0.3% comparativement à 2018. Le taux d'occupation baisse d'un peu moins de 1% mais reste supérieur à celui retenu par le financeur pour le calcul des prix de journée.

Le taux d'occupation de l'accueil de jour a baissé de 5%, principalement constaté à la Résidence Surleau qui avait enregistré en 2018 un niveau exceptionnel de 95%.

SYNTHESE DES DONNEES FINANCIERES

Le résultat comptable du pôle est déficitaire de 161 215 €. Après retraitement des dépenses non opposables au financeur, le déficit redescend à 48 144 €.

Le principal foyer de déficit provient du dérapage observé sur les frais de personnel (dépassement de l'alloué de 157 K€ pour la résidence Surleau et de 171 K€ à Maison Blanche).

Les principales causes sont :

- L'effet de ciseaux entre, des budgets chroniquement sous dotés en raison du gel depuis une dizaine d'année de l'indice de valeur utilisé dans le calcul des dotations soins, et les mesures salariales décidées au niveau de la branche ou résultant d'accords d'entreprise ces deux dernières années;
- Des budgets de remplacement trop faibles et la dégradation des conditions d'indemnisation de l'absentéisme lié à la maladie de façon générale pour tous les établissements;

- A la Résidence Surleau, la mobilisation d'une partie importante du personnel par une formation sur un nouveau logiciel de gestion du dossier résident (et non pris en charge par le plan de formation) a généré sur la fin de l'année des surcoûts importants de remplacements et d'heures complémentaires ;
- Enfin, le versement d'indemnités de départ en retraite et de licenciement.

Les 6 lits supplémentaires financés à compter du 1^{er} juin pour la résidence Surleau n'ont réellement été mis en œuvre qu'en septembre 2019.

L'activité du service d'aide à domicile est également déficitaire (-21 K€) en raison de l'absence d'attractivité du métier qui ne permet pas de pourvoir les postes et ne nous permet pas d'assurer l'activité malgré la demande. L'activité a baissé de 15% comparativement à 2018 et le nombre de repas livrés de 11.5%.

Les objectifs de remplissage de la résidence avec services sont atteints avec un taux de 97% constaté au 31 décembre et un taux moyen observé sur l'année de 82%.

Le résultat brut d'exploitation (ou EBITDA) s'est malgré tout accru d'un peu moins de 100 K€ par rapport à 2018, pour atteindre 1 460 K€. Il a permis de financer 230 K€ d'investissements nets et de rembourser 927 K€ d'emprunts (capital et intérêts).

La trésorerie du pôle s'est améliorée de 1 038 K€, en bonne partie aussi grâce à l'apport de l'excédent de financement d'exploitation qui a augmenté de 722 K€, et a retrouvé ainsi un niveau positif à 366 K€.

I.4. Pôle Médico-éducatif et handicap

SYNTHESE DES DONNEES D'ACTIVITE

Instituts Perdrizet et Saint Nicolas

	2019				2018			2017			2016		
	IME	IMP	SESSAD	DITEP (1)	IME	ITEP	SESSAD	IME	ITEP	SESSAD	IME	ITEP	SESSAD
Agrément (effectif ou places)	109	36	40	45	145	20	59	145	20	59	145	20	59
Effectif ou places financés	109	36	40	45	145	20	59	145	20	59	145	20	59
Effectif moyen accueilli	111	37	41	46	150	20	60	148	21	59	148	21	57
Total journées possibles (A)	22 236	7 344	8 120	8 142	29 435	4 060	11 747	29 653	4 060	11 669	29 821	3 948	11 384
Total journées de présence (B)	20 317	7 364	8 352	8 032	28 531	3 932	11 996	28 607	4 041	11 725	28 945	4 012	11 288
Taux d'occupation (B) / (A)	91,37%	100,27%	102,86%	98,65%	96,93%	96,85%	102,12%	96,47%	99,53%	100,48%	97,06%	101,62%	99,16%

(A) = journées d'ouverture x effectif théorique

(1) = fusion des agréments ITEP (internat/externat 20 places) et SESSAD (19 pl), pôle maternelle (6 pl au 01/09/2019) de St Nicolas

La baisse d'activité sur les IME/IMP est compensée par celle du dispositif Sessad et DITEP. Globalement l'activité est forte même si elle se tasse légèrement d'un peu moins de 1% par rapport à 2018. Cela s'explique par des situations complexes, et pour la plupart partagées avec les services de la Pédopsychiatrie et de l'Aide Sociale à l'Enfance, qui impactent la présence de ces jeunes au sein de l'IME (temps d'hospitalisation en journée, temps de répit en famille d'accueil, prise en charge par l'équipe mobile...).

A compter du 1er janvier 2019, l'ITEP Saint Nicolas fonctionne en « dispositif intégré » (Fusion des agréments ITEP et SESSAD). Le nombre de place reste identique à 39 places d'accueil et d'accompagnement, avec une prise en charge des enfants, soit en accueil de nuit, soit en accueil de jour, soit en prestation en milieu ordinaire (PMO).

MAS la Mosaïque

	2019			2018			2017		
	Hébergement temporaire	Hébergement permanent	Accueil de jour	Hébergement temporaire	Hébergement permanent	Accueil de jour	Hébergement temporaire	Hébergement permanent	Accueil de jour
Nombre de lits ou places en service	2	40	2	2	40	2	2	40	2
Nombre de journées possibles (A)	730	14 600	502	730	14 600	502	730	14 600	502
Nombre de journées prévues au budget (B)	595	14 195	275	610	14 185	270	588	14 190	286
Nombre de journées réalisées (C)	648	14 226	371	868	13 996	271	863	13 971	200
Taux d'occupation réalisé (C) / (A)	88,77%	97,44%	73,90%	118,90%	95,86%	53,98%	118,22%	95,69%	39,84%
Taux d'occupation prévu au budget (B) / (A)	81,51%	97,23%	54,78%	83,56%	97,16%	53,78%	80,55%	97,19%	56,97%

(A) = capacité installée x 365 jours

(B) = nombre de journées prises en compte pour le calcul du tarif

L'activité de l'accueil de jour progresse de 100 journées en 2019. En 2020, l'engagement de travaux d'aménagement d'une chambre dédiée à cette activité lui permettront de se réaliser dans de meilleures conditions en apportant un espace de repos qui faisait défaut jusqu'à maintenant.

L'activité relative à l'accueil permanent est en hausse par rapport à 2018 où une chambre d'accueil permanent avait été dédiée pendant plusieurs mois à l'accueil temporaire suite à une demande importante pour ce mode d'hébergement. En 2019 la capacité en hébergement permanent a été rétablie à 40 lits, ce qui explique l'augmentation des journées.

SYNTHESE DES DONNEES FINANCIERES

Le pôle médico-éducatif et handicap a bénéficié d'un taux d'évolution de la dotation annuelle de financement positif de 0.75% en 2019 et présente un résultat comptable de 30 193K€. Après retraitement des dépenses non opposables au financeur, le résultat à affecter remonte à 85 965 €.

Il permettra, sous réserve de l'accord du financeur, de consolider le fonds de roulement d'investissement.

Les travaux d'extension du bâtiment et de réparation des désordres de nature décennale de la MAS la Mosaïque ainsi que l'aménagement d'une cuisine interne entraînent une hausse des charges de fonctionnement (énergie, assurance, charges non pérennes de premier équipement en mobilier et fournitures d'atelier) compensée par la disparition des intérêts (à taux variable) de la dette en raison des taux négatifs. Sans le provisionnement de la variation de la valorisation d'engagement du passif social (25 K€), non financé au budget, le résultat aurait été équilibré.

Le choix d'autofinancer les travaux a fragilisé le fonds de roulement qui est devenu négatif de 60 K€. Toutefois, cette opération s'inscrit dans une gestion globalisée des ressources du pôle. L'indemnité qui devrait être prononcée par le tribunal sur la base des éléments du rapport de l'expert judiciaire n'a toujours pas été fixée en raison de la longueur des débats contradictoires.

La masse salariale (nette des recettes en atténuation) de l'Institut Perdrizet augmente de 5.5% d'une année sur l'autre et dépasse de 116 K€ le budget alloué. Toutefois plus de la moitié (63 K€) correspond à la provision pour congés payés neutralisée pour déterminer le résultat administratif proposé en affectation. Le reste s'explique par des facteurs exceptionnels et non budgétés tels que le versement de la prime de pouvoir d'achat (+0.9%) et des indemnités de départ en retraite (+0.7%), le recours accru aux CDD (+1%). Des économies sur les dépenses d'exploitation courante (malgré le surcoût de consommation d'eau lié à la rupture d'une canalisation souterraine découverte en mai 2019 et entraînant une perte quotidienne de 200 m3 évaluée à 16 K€) et des produits complémentaires ont permis d'absorber cet écart. A noter que les produits d'exploitation incluent une recette de 36.6 K€ liée à la prise en charge versée par le Conseil départemental des frais de séjour des jeunes adultes relevant de « l'amendement Creton » ayant atteint l'âge limite (20 ans) pour lequel l'établissement est autorisé et en attente d'une place en structure pour adultes. Ce produit sera retiré de la dotation budgétaire de l'année 2021.

Le résultat de l'Institut Saint Nicolas est excédentaire avec un résultat à affecter de 49.5 K€, d'autant plus que la gestion de l'exercice a su absorber une provision pour indemnités de fin de carrière de 25 K€ (dépense non prévue au budget). Cet excédent provient d'économies réalisées principalement sur les postes électricité (baisse du prix du marché subséquent 2018/2019), carburant, alimentation (moins de repas préparés suite à la baisse d'activité de l'accueil en internat et les enfants scolarisés en classe externalisée mangent au collège), entretien (après une année 2018 qui avait enregistré des dépenses imprévues sur les bâtiments et les véhicules), et amortissements (retard de 6 mois de la livraison de 2 véhicules de transports d'enfants).

L'EBITDA du pôle s'élève à 1 000 K€, en baisse de 53 K€ par rapport à 2018. Renforcé par une augmentation de l'excédent de financement d'exploitation de 613 K€, le cash-flow d'exploitation disponible pour financer l'investissement et payer le service de la dette ressort à 1 613 K€. Le cash-flow nécessaire aux investissements et provenant des opérations de financement (nouveaux emprunts déduction faite du service de la dette, financements extérieurs, transfert des produits financiers et des dons affectés aux établissements) est négatif de 1 792 K€. D'où une baisse de trésorerie de 179 K€ qui affiche un montant disponible de 5 155 K€ au 31/12 pour le pôle.

I.5. Pôle Sanitaire

Le pilotage des recettes des établissements dont la part « socle » est financée par une dotation globale (DAF) est rendu difficile en raison de la communication toujours très tardive du taux d'évolution définitif. Les notifications adressées aux établissements PSPH ex-DG en juin pour l'EPRD initial 2019 fixaient le cumul des différents forfaits et dotations de la part clinique des recettes en baisse de 0.9% par rapport à 2018 en raison des différentes mesures d'économies imposées (reprise du CITS, mises en réserve dans l'hypothèse où les dépenses de santé dépasseraient l'objectif d'évolution de l'ONDAM) et des transferts vers les compartiments complémentaires à la DMA finançant l'activité (transfert vers l'enveloppe qualité).

Vers le 10 janvier 2020, puis mi-avril, deux arrêtés successifs de décision modificative budgétaire ont notifié le dégel d'une partie des mesures d'économie et le versement de dotations complémentaires ponctuelles sur les compartiments (molécules onéreuses, incitation à l'amélioration de la qualité) et pour accompagner la réforme du financement SSR. Ces mesures ont finalement permis une évolution positive de 1.6% en moyenne (181 K€) par rapport à 2018 pour les deux établissements concernés (Clinique Brugnon Agache et CRCP Grange sur le Mont), soit une amplitude de 2.5% (+280 K€) entre l'EPRD initial et final.

Les deux autres activités sous statut OQN (CMPR Bretegnier et antenne ambulatoire du CRCP à Franois) ont une part socle financée en prix de journée qui ont baissé respectivement de 0.32% et 0.38 % entre 2018 et 2019.

Un supplément transport basé sur un tarif forfaitaire est versé pour prendre en charge les frais de transport inter-établissements qui ne peuvent plus être facturés directement à l'assurance maladie.

SYNTHESE DES DONNEES D'ACTIVITE

	2019	2018	2017
HOSPITALISATION COMPLETE			
Nombre de journées facturées	85 989	88 020	88 170
Capacité installée	277	278	278
Lits moyens occupés (*)	236	241	242
Taux d'occupation (**)	85,05%	86,74%	86,89%
HOSPITALISATION DE JOUR			
Nombre de journées ou séances réalisées	36 375	35 743	36 938
Nombre moyens de patients traités (***)	155	152	157

(*) S'exprime en base jours calendaires : Journées réalisées N / 365

(**) Journées réalisées N / Journées possibles (où journées possibles = capacité installée x 365)

(***) S'exprime en base jours ouvrés : Demi-journées réalisées N / Nombre de jours d'ouverture

En hospitalisation complète, l'activité du pôle se contracte de 2.3% d'une année sur l'autre : -1.2% au CMPR Bretegnier, -8.2% à Brugnon Agache, et +1.2% au CRCP Grange sur le Mont.

A la Clinique Brugnon Agache, le manque de ressource médicale a obligé l'établissement à réduire fortement les admissions pendant quelques semaines pour assurer la sécurité de la prise en charge des patients.

Le CRCP la Grange sur le Mont a augmenté son activité malgré le sous-effectif en personnel médical (les postes de médecins sont pourvus seulement aux $\frac{3}{4}$ de l'effectif budgété) grâce à la mise en oeuvre de la nouvelle autorisation de prise en charge des affections endocriniennes métaboliques et nutritionnelles (obésité).

L'activité d'hospitalisation de jour après avoir enregistré une baisse de 3.2% en 2018, affiche une progression globale de 1.8% en 2019. Cette évolution est toutefois contrastée selon les sites.

Le CMPR Bretegnier a été confronté à une pénurie de kinésithérapeutes qui l'a obligé à réduire fortement son activité au premier semestre. Elle est repartie au semestre suivant mais le rattrapage n'a pas été suffisant pour corriger la baisse de 8.3% observée sur l'année.

Les activités ambulatoires du CRCP Grange sur le Mont (ex-DG) enregistrent une progression de 7.6%. Elle inclut le rattrapage après la forte baisse (-6.8%) qu'avait observée l'antenne ambulatoire d'Héricourt suite à l'absence d'un pneumologue en 2018. Aussi, la nouvelle autorisation permet à l'antenne ambulatoire des Hauts de Chazal d'augmenter encore son activité de 6.2% cette année.

SYNTHESE DES DONNEES FINANCIERES

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 780 037 €, dont un peu moins de 500 K€ pour le CMPR Bretegnier et 346 K€ pour le CRCP Grange sur le Mont (Hauts de Chazal inclus). Ce résultat est également impacté par une charge exceptionnelle liée au départ en retraite du directeur de pôle.

Malgré la forte baisse d'activité et une perte de recettes de 310 K€ (-2.5%) comparativement à 2018, le CMPR a su conserver encore un excédent confortable grâce à la baisse des charges. Les dépenses du titre 4 (amortissements, provisions, charges exceptionnelles, et frais financiers) ont constitué le principal levier ayant contribué à cette baisse (-234 K€). Les charges de personnel ont également diminué de 1.15%, certes en raison du sous-effectif constaté dans les ressources médicales et surtout paramédicales, mais également sous l'effet des mesures d'allègement des charges sociales.

Le résultat du CRCP inclut un résultat exceptionnel de 187 K€ alimenté principalement par une reprise sur provision. Le reste de l'excédent provient d'une hausse des recettes d'activité de 2% d'une année sur l'autre dont un peu moins de la moitié résulte de la hausse du tarif de la chambre particulière appliquée depuis le 01/09/2019. Le départ du locataire qui occupait le dernier étage des locaux de l'antenne ambulatoire de Franois entraîne une perte de recette subsidiaire d'un peu moins de 60 K€ qui était devenue l'unique source d'excédent, depuis que la baisse régulière des tarifs de prix de journée subie depuis plusieurs années a complètement asséché la marge de manœuvre encore disponible au niveau de la rentabilité d'exploitation. Elle était pourtant indispensable à l'apport du cash-flow nécessaire au remboursement de la dette importante contactée pour l'acquisition et l'aménagement des locaux.

La hausse des produits d'exploitation de 1.8% n'a pas suffi à équilibrer le résultat de la clinique Brugnon Agache déficitaire à hauteur de 63 650 €. C'est 23 650 € de plus que le déficit prévu à l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD). Les charges de personnel constituent le principal foyer de déficit avec une hausse de 6.4% d'une année sur l'autre et un dépassement du budget de 140 K€.

L'absentéisme médical important (l'équivalent d'un poste absent sur toute l'année), et la disparition de la marge de manœuvre qu'offrait avant sa dénonciation la convention qui liait la clinique et le CH de Gray sur l'organisation des gardes et astreintes a nécessité un recours plus massif aux contrats à durée déterminée très coûteux dans un contexte de pénurie de la ressource médicale. En outre, la masse salariale du personnel non médical a connu une progression de 3.6% par rapport à 2018 qui comptabilisait il est vrai un poste de kinésithérapeute à temps plein vacant toute l'année et seulement pourvu cette année. Une période de doublon pour certains salariés partant en retraite avec leur remplaçant participe également à cette évolution; enfin le renforcement de la fonction qualité et gestion des risques, de l'encadrement administratif, et l'augmentation du temps de préparatrice en pharmacie. L'approvisionnement en gaz médicaux devenu inadapté depuis la forte augmentation de la consommation en oxygène liée aux pathologies des patients entraîne également un surcoût important des dépenses à caractère médical estimé à 30 K€. Un contrat cadre est en cours de

négociation avec le fournisseur actuel pour tous les établissements de la fondation et devrait nettement optimiser les conditions d'approvisionnement.

Pour l'ensemble du pôle, le résultat brut d'exploitation (ou EBITDA) est de 3 100 K€, en baisse de 692 K€ comparativement à 2018. A cela s'ajoute une perte d'excédent de financement d'exploitation de 590 K€. Ce flux de trésorerie n'a pas pu couvrir à la fois les besoins nets d'investissements (843 K€) et le cash-flow provenant des opérations de financement (remboursement de la dette intérêts compris) pour 1 959 K€ (63% de l'EBITDA). Il s'en suit une baisse de la trésorerie de 292 K€ par rapport à 2018 mais qui reste toutefois à un niveau confortable de 9 658 K€.

I.6. Direction Générale

Les dépenses sont en hausses de 12% par rapport à 2018, en raison :

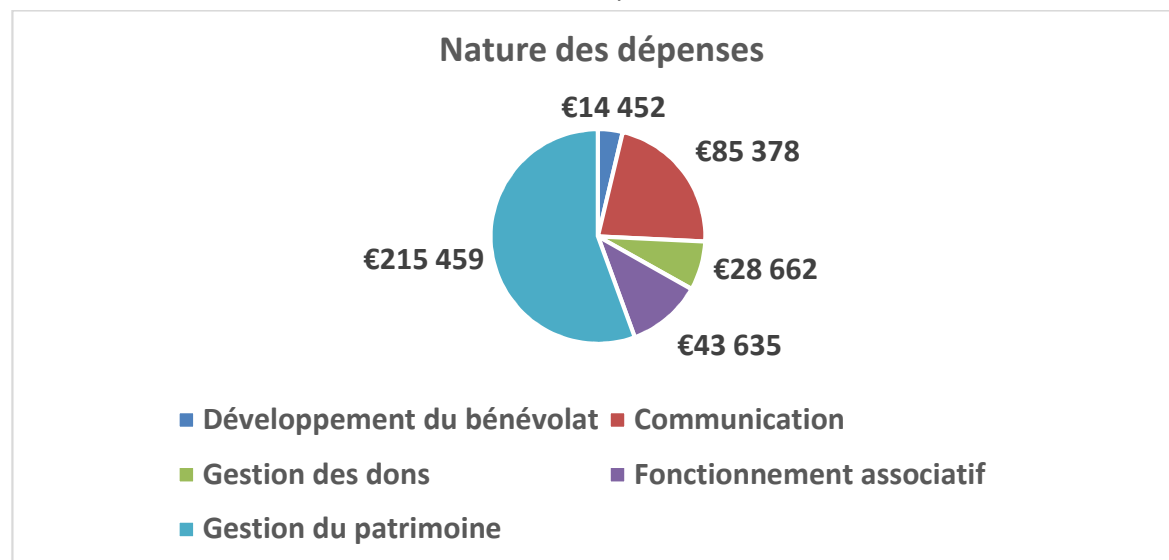
- Du recrutement en septembre 2018 d'un aumônier qui intervient dans les établissements de la fondation. Il assure également une mission de coordination des aumôniers déjà présents.
- De l'embauche en juin 2018 d'un cadre de santé retraité à temps partiel pour animer un groupe de réflexion composé de référents dans les établissements sur la thématique de la bientraitance et de l'éthique dans la prise en charge des patients.
- L'indemnité de départ en retraite du directeur du pôle santé.
- Enfin et surtout du développement des moyens informatiques. Il résulte des besoins croissants des utilisateurs (dans les métiers dont l'outil de travail en était auparavant dépourvu) et du pilotage des maintenances applicatives et techniques qui en découlent, des besoins de sécurité et de performance, d'archivage, et découlant des efforts accrus en matière de démarche qualité. Il s'est traduit par le recrutement d'un informaticien supplémentaire (l'effectif du service passe de 5 à 6 ETP avec le chef de service), l'augmentation du débit des réseaux, des investissements dans l'infrastructure, et des formations. Désormais l'objectif de 1% des dépenses consacré aux moyens informatiques fixé dans l'autorisation des frais de siège 2016-2020 est atteint.

Réserve d'investissement des établissements (produits financiers)

Le total des revenus, plus-values de cession, et reprises nettes de provisions pour dépréciation s'élève sur l'année à 230 K€. L'arbitrage d'une partie conséquente du portefeuille en fin d'année sur de nouveaux contrats de capitalisation a généré des frais d'entrée sans contrepartie de produits financiers. En conséquence, le résultat net des frais descend à 106 965 €. Il permet d'absorber la totalité du report à nouveau de 2018 et laisse un solde positif de 21 065 € qui sera proposé une nouvelle fois en report à nouveau.

I.7. Gestion Libre Associative

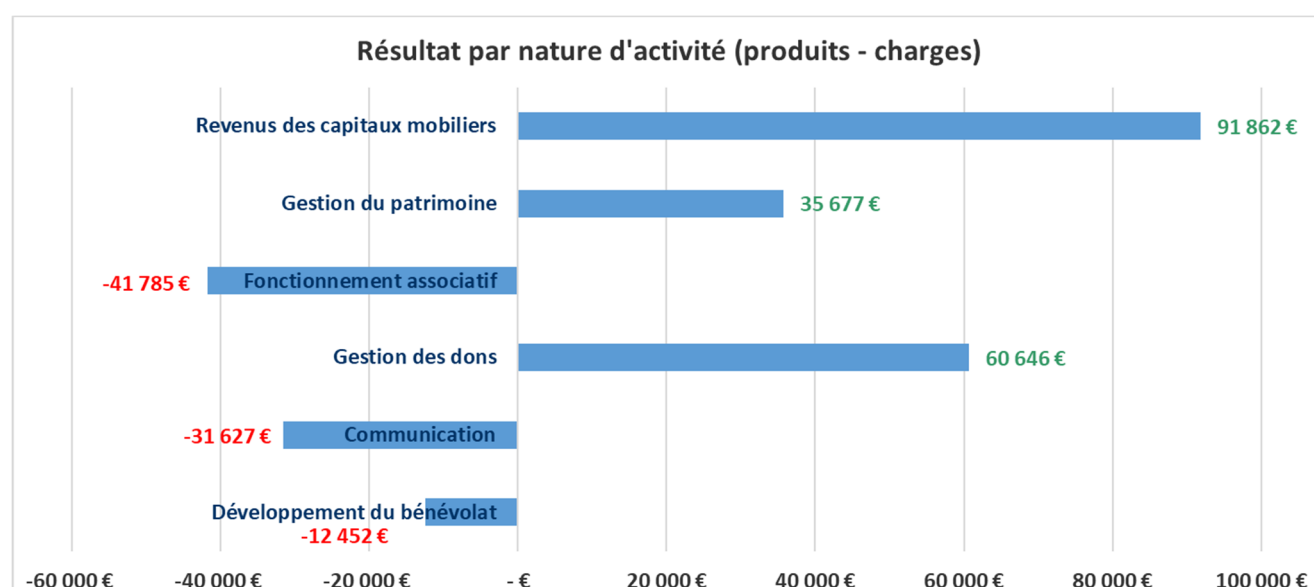
Le résultat d'exploitation est positif de 102 321 €. Il intègre en année pleine la gestion du patrimoine des bâtiments issus de l'apport partiel d'actifs constaté en juillet 2018. Les revenus nets des capitaux mobiliers passent de 79 K€ en 2018 à 92 K€ en 2019. Les dons et legs non affectés aux établissements contribuent au résultat à hauteur de 60.6 K€ après déduction des frais et sont en hausse de 22 K€ comparativement à 2018.



Plus de la moitié des charges concernent la gestion du patrimoine (amortissements, intérêts, assurances, taxes foncières, subvention versée à l'Association Protestante d'Action Sociale) ;

22% la communication ;

11% le fonctionnement associatif (tenue des conseils d'administration, assurances et cotisations des bénévoles, honoraires d'avocats engagés pour les opérations de fusion).



Compte d'emploi annuel des ressources.

Le cumul des ressources collectées auprès du public (legs inclus) est passé de 585.6 K€ au 31/12/2018 à 583.7 K€ au 31/12/2019, soit une baisse de 1 885 € qui est le résultat de l'évolution :

- **EN RESSOURCES**, d'une collecte de 103.7 K€. 68.3 K€ sont sans affectation et contribuent au résultat de la gestion libre associative ; 33.4 K€ sont affectés aux établissements en fonds dédiés, et 2 K€ ont été versés à l'association Visa.
- **EN EMPLOIS**, d'une mobilisation des dons à hauteur de 105.5 K€ à destination
 - Des MISSIONS SOCIALES pour 83.4 K€
 - De la couverture des FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS pour 5,8 K€
 - Des FRAIS DE FONCTIONNEMENT (assurance des mandataires sociaux, cotisation à la Fédération d'Entraide Protestante, affranchissements, honoraires de conseil dans les projets de regroupement d'associations, accès à la spiritualité pour l'ensemble des patients, résidents et jeunes) pour 16.3 K€.

II. ENDETTEMENT

Les remboursements d'emprunts se sont élevés à 2 611 K€ et ont ponctionné 65% des amortissements (nets de la quote-part de subvention virée au résultat et de la reprise sur provision pour renouvellement d'immobilisations).

L'encours global des emprunts s'élève au 31/12/2019 à 38 554 K€ et représente 7.5 fois la capacité d'autofinancement de l'exercice, et également 9 fois le montant net (dotations – reprises) des amortissements et provisions. Cet indicateur de durée apparente de la dette donne une indication du degré d'indépendance financière en mesurant le nombre d'années d'autofinancement nécessaire pour rembourser l'encours de la dette si l'ensemble de ces ressources étaient consacrées à cet objectif. C'est de plus une valeur moyenne calculée toutes activités confondues qui cache une disparité importante d'un établissement à l'autre puisqu'elle s'étale de 4 ans dans le pôle handicap, à 10 dans le pôle sanitaire, et à 11 dans le pôle personnes âgées.

Le ratio d'indépendance financière (capitaux propres sur capitaux permanents) n'a pas évolué d'une année sur l'autre et se maintient à 53%.

87 % de la dette est à taux variable, dont la moitié bénéficie d'une couverture contre le risque de taux au-delà de 2019 (swap de taux). Sur l'autre moitié de la dette non couverte, 40 % est indexée sur le taux du livret A, et 10 % sur l'Euribor. Le taux moyen de la dette descend un peu en dessous des 2.30% observés en 2018, à 2.26% (frais financiers / [(encours de la dette au 31/12/18 + encours au 31/12/19) / 2]). Il était de 2.36 % en 2017 et de 3,05 % en 2016.

III. TRESORERIE ET INVESTISSEMENTS

Le résultat brut d'exploitation après impôt ou EBIDA (résultat avant intérêts d'emprunts, dotations et reprises d'amortissements et provisions) 2019 génère une ressource de 6 010 K€, soit 670 K€ de moins par rapport à 2018, et représente 10.3 % des produits d'exploitation. Cet indicateur correspond au taux de marge brute et mesure la « marge » que la Fondation dégage sur son exploitation « courante » pour financer son endettement, ses provisions, et ses investissements.

L'EBIDA est un flux de trésorerie seulement « potentielle » auquel il convient d'ajouter la variation entre 2019 et 2018 de la trésorerie immobilisée ou au contraire apportée par le cycle d'exploitation en raison du décalage entre les encaissements (produits de la tarification essentiellement) et les décaissements (fournisseurs, dettes sociales et fiscales). Ce décalage apporte une trésorerie complémentaire de 877 K€.

Il en résulte un cash-flow d'exploitation réellement disponible de 6 887 K€ pour financer les investissements et rembourser les emprunts bancaires (capital et intérêts).

Le cash-flow mobilisé par les investissements (nets des cessions d'actifs) s'est élevé à 2 924 K€.

Le cash-flow provenant des opérations de financement est négatif de 3 097 K€.

La trésorerie a donc augmenté de $6\,887 - 2\,924 - 3\,097 = 866$ K€ par rapport à 2018 en passant de 14 524 K€ à 15 390 K€.

Comptes 2019

Annexe

INFORMATIONS GENERALES SUR LA FONDATION

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL ET DE LA NATURE DES ACTIVITES

SON ORIGINE

La Fondation Arc-en-Ciel est née en 1981 à l'initiative de trois associations issues de la communauté protestante du Pays de Montbéliard.

Son objet social est d'accueillir et de prendre en charge toute personne dont l'état physique, mental ou psychologique n'est pas compatible avec une vie ordinaire.

Elle propose à ceux qu'elle accueille, une prise en charge médicale, thérapeutique, éducative ou pédagogique visant à aider chaque personne à retrouver, à accéder ou à maintenir un niveau d'autonomie optimum.

SON ACTIVITE

Implantée dans les quatre départements de la Franche-Comté (Territoire de Belfort, Doubs, Jura et Haute-Saône), la Fondation Arc-en-Ciel gère neuf établissements relevant des secteurs sanitaires et médico-sociaux

3 centres de soins de suite et de réadaptation (SSR)

1 maison d'accueil spécialisée (MAS)

2 maisons de retraite (EHPAD, accueil de jour, aide à domicile, plateforme de répit)

1 résidence avec services (34 appartements)

2 établissements médico-éducatifs (IMP, IME, ITEP et SESSAD)

SON STATUT

Reconnue d'utilité publique, la Fondation conduit une mission à but non lucratif, se positionnant en alternative et en complémentarité aux secteurs public et privé commercial.

Contrairement à une association, une fondation ne dispose pas de membres. Aux côtés des salariés, de nombreux bénévoles participent à l'action de la Fondation en commençant par les membres qui composent son conseil d'administration.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

8 Etablissements principaux, répartis sur 22 sites en Franche comté, et regroupés en 3 pôles d'activité

1 022 lits et places.

Plus de 5 700 personnes accueillies en 2019

1 086 salariés (CDD et CDI) et 837 K€ consacrés à leur formation

150 bénévoles actif et+ de 2000 membres d'associations d'amis

58.3 millions de produits d'activité

INFORMATION SUR LES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTERISTIQUES D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE OU DE LA CLOTURE JUSQU'À LA DATE D'APPROBATION DES COMPTES PAR L'ORGANE DELIBERANT.

ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO SOCIAUX

L'Institut Perdrizet héberge depuis 2011 pour le compte de l'ARS des fonds qui ont permis à l'Agence de financer une plateforme d'observation (sous forme de travaux ou études confiés à des prestataires extérieurs) et d'expérimentation d'actions menées dans le champ médico-social.

L'ARS a décidé d'abandonner cette créance (comptabilisée en fonds dédiés) au profit de l'Institut Saint Nicolas pour financer un projet d'expérimentation d'un pôle maternelle en collaboration avec le Sessad dans le cadre du dispositif d'inclusion et basé à Belfort. Le reliquat non dépensé était de 134 K€.

85 K€ ont été versés sur l'enveloppe médico-sociale en crédits non reconductibles à la MAS la Mosaïque qui, à la demande de l'ARS, les a reversés au CREAL pour financer une formation action auprès des personnels médico-sociaux. La MAS a servi de « boîte aux lettres » pour organiser ce transfert de fonds entre le CREAL BFC et l'ARS documenté par une convention tripartite. Cette somme figure en recettes dans la dotation annuelle de financement et en charges dans le compte formation. Les autres services extérieurs sont donc artificiellement majorés de cette somme sans rapport avec les charges courantes d'exploitation.

ETABLISSEMENTS SANITAIRES

Les trois établissements du pôle sanitaire se sont vus notifier une quatrième demande modificative sur le budget 2019 mais postérieurement à l'arrêté des comptes. Elle concerne des mesures de dégel du taux prudentiel de la dotation modulée à l'activité et des mesures ponctuelles d'accompagnement de la réforme de financement des établissements SSR pour un total de 81 691 €.

REMUNERATIONS

Le montant annuel des trois directeurs les mieux rémunérés s'élève en 2019 globalement à 323 408 € (salaires bruts), dont 6 690 € d'avantages en nature.

VALIDATION DES AFFECTATIONS DE RESULTATS 2018 PAR LES FINANCEURS

Aucune proposition d'affectation de résultat 2018 n'a été modifiée par les financeurs

CRISE SANITAIRE LIÉE AU VIRUS COVID-19

Cette crise s'est déclarée pendant la période d'arrêté des comptes mais n'est pas liée à des conditions existant à la date de clôture. Par conséquent ces événements n'ont pas d'incidence sur le compte de résultat ou la valeur des éléments de l'actif ou du passif au 31/12/2019 et n'entraînent pas d'ajustement des comptes.

Pour autant, l'impact post clôture sur la valeur comptable des actifs est constaté sur les valeurs mobilières de placement qui subissent une dépréciation de 93 K€ à la date du 07/05/2019. Sont concernés deux produits structurés, l'un de type autocall avec coupon mémoire, et l'autre avec une exposition au crédit européen d'entreprise de qualité supérieure, qui représentent un peu moins de 6 % du portefeuille des valeurs mobilières de placement ; ainsi que des obligations et fonds actions pour 0.5%. Les valorisations de ces produits, fortement liées à l'évolution de leur sous-jacents, en sont logiquement fortement impactées. Il est important dans ce contexte de rappeler quelques informations essentielles concernant les produits structurés:

- La valorisation liquidative est comme son nom l'indique une simulation du prix de vente du produit à un instant T. La valorisation ne détermine donc pas le potentiel de remboursement du produit à maturité. Tant que l'investisseur ne vend pas, la valeur liquidative n'est donc qu'indicative.
- Les produits structurés en portefeuille sont des solutions d'investissement à long terme avec des maturités comprises entre 5 et 10 ans.
- Ils bénéficient du remboursement du capital à maturité, grâce à une barrière de -50% du niveau initialement constaté. Même si nous devons être périodiquement au terme, la protection du capital n'est constatée qu'au terme de la vie du produit.
- Les produits structurés bénéficient de coupons mémoires (versés à l'échéance) qui permettent d'embarquer du rendement qui permettra à la valeur liquidative de s'apprécier fortement et rapidement en cas de rebond.
- Ils sont tous garantis par des banques de premier plan.

Aussi, même si les valorisations peuvent être impressionnantes (à l'image d'un marché qui a fait -40% en 1 mois), il ne faut pas oublier que ces produits misent sur la durée et sont justement fait pour absorber ces fortes baisses avec leurs barrières de protection du capital.

Les supports immobiliers verront probablement leur distribution de dividendes diminuée, en particulier les SCPI investis sur les commerces. Toutefois la plupart des supports présentent une diversification importante en terme de gérants et de secteurs d'activité qui offrent une certaine résilience. L'immobilier constitue plutôt une valeur refuge dans ce contexte d'effondrement des marchés boursiers et face à la crainte d'un risque d'hyperinflation si l'euro venait à chuter en conséquence de la forte croissance de l'endettement et de l'écèlement de la zone euro. Et il est fort probable que les investisseurs décident de conserver leurs positions dans la perspective d'un investissement de long terme en dépit de la baisse passagère des rendements.

La part du portefeuille investi sur ces supports représente 40%.

DETERMINATION DES RESULTATS

Les résultats comptables des activités médico-sociales (maisons de retraite, maison d'accueil spécialisée pour adultes lourdement handicapés, institut médico-éducatif, siège) subissent un certain nombre de retraitements avant leur affectation (voir le tableau de passage entre résultat comptable et résultat à affecter ou résultat « administratif » dans les annexes):

- ✓ neutralisation de la totalité de la variation de la provision pour congés payés, somme non opposable au financeur, et de tout ou partie de la variation de la provision pour indemnités de fin de carrière qui n'aurait pu être financée par des économies dégagées sur le titre des dépenses de personnel (conformément à l'art R 314-45 du Code de l'Action Sociale et des Familles);
- ✓ reprise des excédents ou déficits des exercices antérieurs admis en diminution ou augmentation du budget 2018 ;
- ✓ reprise sur la réserve « de compensation des charges d'amortissement », des amortissements des immobilisations financées par des excédents budgétaires des exercices antérieurs (au même titre qu'une subvention renouvelable).

Les résultats de l'exercice 2018 et leur affectation ne seront définitivement acquis qu'après validation par l'autorité tarifaire dans les deux années qui suivent la clôture de l'exercice.

REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes ont été élaborés conformément au plan comptable des associations et fondations, opposable depuis le 01/01/2000, et qui applique les dispositions du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16/02/1999. Ce texte transpose les dispositions du plan comptable général en y apportant des adaptations pour tenir compte de certaines spécificités du secteur associatif : traitement des résultats (distinction entre résultat acquis et résultat sous contrôle de tiers financeurs), des subventions, des fonds dédiés, des ressources provenant de la générosité du public, des contributions volontaires en nature.

Ces dispositions viennent parfois en contradiction avec d'autres spécificités d'ordre comptable et budgétaire provenant du Code de l'Action Sociale et des Familles et du Code de la Santé Publique qui réglementent nos activités médico-sociales et sanitaires.

Toutefois, la Direction Générale de l'Action Sociale, dans une instruction du 17 août 2007 adressée aux établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) privés appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22 ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires de ces établissements qui appliquent les dispositions des règlements 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable et 2014.03 de l'autorité des normes comptables, a pris en compte l'intégralité de l'avis du Conseil National de la comptabilité du 4 mai 2007.

Ce dernier apporte en effet des modifications importantes qui tendent à faire converger les normes comptables applicables aux ESMS, édictées par les autorités de tarification et héritées de la comptabilité publique, et celles applicables à leurs organismes gestionnaires, associations et fondations, issues du plan comptable général.

Les principales dispositions de l'avis portent sur :

- o les dettes provisionnées pour congés à payer, qui peuvent désormais être comptabilisées même si le principe du refus de financement demeure (sauf fermeture totale ou partielle d'un établissement ou service). Au moment de l'affectation du résultat, ces sommes sont mouvementées dans un compte de report à nouveau spécifique 116-2 ;
- o les autres droits acquis des salariés (compte épargne temps, indemnités de départ en retraite) au provisionnement desquels les économies éventuellement réalisables sur des charges de personnel doivent être prioritairement affectées. Le surplus non finançable fait l'objet du même retraitement en compte 116-3 ;
- o la couverture du besoin en fonds de roulement : la méthode de comptabilisation est dérogatoire au plan comptable général. L'avis crée une provision réglementée ;
- o la provision réglementée pour renouvellement d'immobilisations : le mode de financement des activités s'inscrit désormais de plus en plus dans un cadre pluriannuel, avec un mécanisme de « préfinancement » intervenant en amont du programme d'investissement. Il est fondé sur le principe d'une allocation budgétaire anticipée (pérenne ou non reconductible) destinée à compenser les charges d'amortissement (comptes 68) et les frais financiers (comptes 66) liés à la réalisation d'un investissement à venir. La provision est constituée pour le montant de la dotation reçue ou non consommée au budget. Sa reprise s'effectue lorsque les charges d'amortissements et de frais financiers liées au nouvel investissement ne sont pas couvertes par les crédits prévus au budget. Ainsi disparaissent les mécanismes comptables de fonds dédiés ;
- o les amortissements dérogatoires sont comptabilisés lorsque le financement est alloué par l'autorité de tarification pour une période plus courte que celle de la durée prévisionnelle d'utilisation de ce bien.
- o la méthode des composants pour les immobilisations : dans le cas où la nouvelle règle entraîne des surcoûts d'exploitation (réduction des durées), les amortissements comptables excédentaires différés sont comptabilisés, après affectation du résultat, dans un compte de report à nouveau 116-1.

PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

METHODES UTILISEES POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS ENTREES DANS LE PATRIMOINE AU COURS DE L'EXERCICE

Les amortissements sont pratiqués prorata temporis et en linéaire. Conformément aux nouvelles règles de comptabilisation et de dépréciation des actifs, les biens sont amortis non plus en fonction d'une durée d'usage ou « normée » par l'autorité tarifaire, mais selon leur durée réelle d'utilisation, et par composants. Toutefois, la durée d'amortissement des constructions appliquée, déterminée en fonction du corps de métier, est ajustée de manière à respecter en premier lieu l'équilibre global du fonds de roulement d'investissement sur le long terme, et notamment l'adéquation capacité d'autofinancement et remboursement de la dette.

De manière générale, les coûts d'amortissements calculés selon les nouvelles règles sont plutôt inférieurs à ceux qui étaient budgétés jusque-là. Notamment dans le secteur sanitaire, où l'hébergement tend à diminuer au profit d'une prise en charge en hospitalisation de jour avec, en corolaire, une évolution et une transformation de plus en plus rapides des modes de prises en charge et des plateaux techniques qui amènent à reconsidérer à la baisse la durée potentielle des services attendus.

Comptabilisation des flux liés à la taxe d'apprentissage : cette ressource est comptabilisée en subvention d'investissement renouvelable et reprise au compte de résultat au même rythme que les amortissements des actifs qu'elle finance. Chaque année, le surplus non dépensé est comptabilisé au passif dans les dettes d'exploitation en excédent de versement.

	Méthodes ¹	Durée ² ou taux ³	Observations ⁴
Immobilisations			
Frais d'établissement	Linéaire		
Bâtiments	Linéaire	10 à 50 ans	Selon les lots du programme architectural
Matériel	Linéaire	3 à 10 ans	Selon la durée de vie du matériel
Matériel biomédical	Linéaire	5 ans	
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans	
Outillage	Linéaire	10 ans	
Automobiles et matériel roulant	Linéaire	4 à 7 ans	Selon la durée de vie du matériel (*)
Mobilier	Linéaire	7 à 10 ans	Selon la durée de vie du matériel
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 7 ans	Selon la durée de vie du matériel
Agencements et installations	Linéaire	10 à 25 ans	Selon les lots du programme architectural
Logiciels	Linéaire	3 à 5 ans	

¹ Mode d'amortissement linéaire, dégressif, dégressif à taux décroissant appliqué à une valeur constante, croissant, variable

² Durée d'amortissement pratiquée pour l'ensemble des biens d'une même catégorie

³ Taux=durée*1/100

⁴ Précision notamment sur les changements de méthode par rapport à l'exercice précédent

* A la direction générale, une partie de la flotte véhicules n'est pas amortie mais est dépréciée chaque année en fonction de la valeur de revente en occasion.

VALORISATION DES ENGAGEMENTS AU REGARD DES INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La méthode retenue est celle rétrospective des unités de crédit projetées, désignée par la norme comptable IAS n°19 révisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de **P.B.O.** (Projected Bénéfit Obligation).

La P.B.O. représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante :

Engagement passé = Droits acquis par le salarié

- × Probabilité qu'a l'entreprise de verser ces droits,
- × Actualisation,
- × Coefficient de charges patronales.

Calcul des droits acquis par le salarié :

Droits acquis = nombre de mois acquis à l'**ancienneté finale** :

- × Salaire mensuel **estimé à fin de carrière** (progression annuelle appliquée de 1.2% pour les non cadres, et de 1.7% pour les cadres),
- × Pourcentage acquis actuel.

Probabilité de verser les droits = probabilité de rester en vie × probabilité de rester dans l'entreprise.

Un taux de turn-over (faible, moyen ou fort) a été appliqué en fonction de la catégorie salariale et de la situation géographique de l'établissement.

Calcul de l'actualisation = $(1 + \text{taux_d'actualisation})^{-\text{Horizon}}$ où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.

Le taux retenu en 2019 est de 0.6%.

Des taux de charges moyens, distincts pour les cadres et les non cadres, ont été calculés pour chaque convention collective.

Tableau IFC

Les engagements IFC sont en moyenne sur l'ensemble des établissements financés à 50% dont 30 % au bilan et 19 % en fonds collectifs.

La variation de la valorisation des engagements augmente de 126 K€ par rapport à 2018.

	Pôle Personnes âgées			Pôle Médico-éducatif et handicap			Pôle Sanitaire					Direction générale	TOTAL
	Maison Blanche + RST	Arc en ciel services	Résidence Surleau	Institut Perdrizet	Institut Saint Nicolas	MAS Mosaïque	CRCP GSLM (1)	CRCP HDC (2)	Sous total (1)+(2)	CMPR Bretegnier	Clinique Brugnon Agache		
Valorisation des engagements au 31/12/2018	768 472	34 459	292 278	948 021	376 486	173 061	1 000 163	159 511	1 159 674	892 665	365 677	108 511	5 119 304
variation 2018/2019	37 543	-636	23 434	-20 612	25 429	25 786	-36 275	38 988	2 713	-2 417	5 789	29 414	126 445
Valorisation des engagements au 31/12/2019	806 015	33 823	315 712	927 408	401 915	198 847	963 888	198 499	1 162 387	890 248	371 466	137 925	5 245 749
dont passif social financé au bilan	170 663	33 823	39 972	258 124	94 662	22 802	0	198 499	198 499	567 787	189 703	44 859	1 620 894
dont financement externalisé (valeur de rachat au 31/12/2019)	313 923			148 822		131 126				322 462		72 792	989 125
dont passif social non financé	321 429	0	275 740	520 463	307 253	44 919	963 888	0	963 888	0	181 763	20 274	2 635 730

RST = Résidence Services Tulipier

COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS DU COMPTE EPARGNE TEMPS

Un accord d'entreprise permet aux salariés, avec l'accord de l'employeur, de capitaliser sur un compte épargne temps une partie des jours de RTT et de congés payés non pris.

Dans le cadre d'un accord tripartite (Fondation, Médéric, Crédit Agricole), la Fondation détient depuis 2006 un compte titre, investi en parts de fonds communs de placements, et destiné à couvrir les engagements relatifs à la dette provisionnée pour CET.

Ce compte est comptabilisé en immobilisations financières en contrepartie d'un compte de « dette provisionnée pour CET ». Le choix des placements s'impose à la Fondation. La valorisation au 31/12/2019 est de 382 533 € et la plus-value latente est de 17 023 €.

Les parts de FCP sont comptabilisées au coût unitaire moyen pondéré. La plus-value est constatée comptablement à chaque rachat.

Le déblocage des fonds ne peut intervenir que dans les cas limitativement prévus par l'accord de branche Unifed.

La Fondation n'a pas la libre disponibilité de ces sommes. Les fonds sont irrévocablement affectés au financement des droits que les salariés font valoir au paiement des jours de CET, et ne peuvent être utilisés pour un autre usage.

COMPARABILITE DES COMPTES ET CHANGEMENTS DE METHODES :

REGROUPEMENT DES ACTIVITES

Pour la présentation des comptes regroupés (compte de résultat et bilan), les activités et services ont été regroupés en 3 niveaux :

- o Secteur personnes âgées (EHPAD et services à domicile),
- o Secteur médico-éducatif et handicap (enfance inadaptée et maison d'accueil spécialisée pour adultes lourdement handicapés),
- o Secteur sanitaire ESPIC (Etablissements de Santé Privés et d'Intérêt Collectif) PSPH (Participant au Service Public et Hospitalier) et OQN (Objectif Quantifié National d'activité), qui regroupe les activités de soins de suite et réadaptation.

APPEL A LA GENEROSITE : COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES

Les dons manuels et issus du mécénat font l'objet d'un prélèvement de 10% pour financer les frais de communication et de préparation des campagnes d'appel à dons. Cette année, 6 K€ prélevés sur les dons affectés et non affectés ont permis de couvrir en partie ces dépenses.

Les colonnes du compte d'emploi annuel des ressources incluent les flux constatés au bilan et au compte de résultat de toutes les activités (établissements et gestion libre associative), par volonté de cohérence avec le tableau de suivi des fonds dédiés (dons manuels, legs et donations affectées). Les charges liées aux missions sociales, aux frais de recherche de fonds, et aux frais de fonctionnement de la gestion libre associative sont partiellement financées par des dons, complétés aussi par des produits d'activités annexes, des subventions ou participations, ou des revenus de capitaux mobiliers.

POLITIQUE DES PLACEMENTS DES EXCEDENTS DE TRESORERIE

La gestion de trésorerie des établissements est centralisée au moyen d'un compte pivot qui donne la position consolidée de l'ensemble des comptes sans que leur physionomie ne soit modifiée par des écritures de nivellement et de remontée vers le compte pivot. Ce dernier est en effet extra-comptable dans la mesure où il est le résultat d'un nivellement notionnel (opération ne donnant pas lieu à un flux réel) permettant de globaliser les soldes des différents comptes de manière fictive et de refléter l'image exacte de la trésorerie consolidée de la Fondation.

Les opérations de placements sont regroupées sur un compte spécifique, toujours débiteur à hauteur des excédents placés, qui entre avec les autres comptes bancaires dans une convention de fusion avec échelles d'intérêts permettant de connaître précisément la contribution de chacune des entités dans les produits financiers obtenus.

Le résultat financier dégagé en fin d'exercice par la globalisation des placements fait l'objet d'une affectation et d'une répartition par entité dans un compte de réserve qui est dédié aux projets d'investissement des établissements : les fonds, lorsqu'ils sont attribués sous forme de prêts, sont mutualisés et répartis sur les programmes lourds d'investissement en fonction des priorités du projet associatif. Les apports en fonds propres sont réalisés à hauteur du cumul de la contribution de l'établissement aux produits financiers. Il existe une exception à ce principe concernant les produits financiers des établissements sous statuts « OQN » : sur décision du conseil d'administration, ils peuvent être affectés à une réserve pour projets associatifs destinée à financer des dépenses exceptionnelles que les moyens pérennes des activités ne pourraient absorber.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2019 en euros

Rubriques		Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Transfert de compte à compte	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
		A	B	C	D	E=A+B+C-D
IMMO. INCORPORELLES	Frais d'établissement (201.)	93 090.86	0.00	0.00	0.00	93 090.86
	Autres immobilisations incorporelles (203. à 208.)	709 397.72	151 897.97	0.00	27 597.21	833 698.48
	Immobilisations incorporelles en cours (232.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles (237.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total I	802 488.58	151 897.97	0.00	27 597.21	926 789.34
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains (211.)	2 622 007.99	107 500.00	0.00	0.00	2 729 507.99
	Agencements et aménagements de terrains (212.)	2 395 360.35	0.00	0.00	0.00	2 395 360.35
	Bâtiments (2131.)	99 057 919.87	687 859.55	1 036 434.73	0.00	100 782 214.15
	Installations générales : agencement des constructions (2135.)	11 467 298.94	155 832.08	8 763.30	17 361.91	11 614 532.41
	Ouvrages d'infrastructure (2138.)	3 064 469.43	0.00	0.00	0.00	3 064 469.43
	Constructions sur sol d'autrui (214.)	212 521.52	0.00	0.00	0.00	212 521.52
	Installations techniques, matériel et outillage industriel (215.)	8 357 053.13	358 482.17	0.00	75 257.26	8 640 278.04
	Installations générales, agencements divers (2181.)	159 668.52	8 814.48	0.00	1 827.00	166 656.00
	>	1 985 646.88	98 579.49	0.00	170 962.11	1 913 264.26
	Matériel de bureau et informatique (2183.)	1 641 513.18	181 115.97	0.00	121 595.51	1 701 033.64
	Mobilier (2184.)	3 539 616.77	78 533.95	0.00	5 607.16	3 612 543.56
	Autres immobilisations corporelles (2188.+228.)	19 497.41	0.00	0.00	0.00	19 497.41
	Immobilisations corporelles en cours (231.+235.)	539 633.19	1 181 302.47	-1 045 198.03	70 078.19	605 659.44
	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles (238.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total II	135 062 207.18	2 858 020.16	0.00	462 689.14	137 457 538.20
IMMO. FINANCIERES	Participations et créances rattachées à des participations (26.)	462.00	0.00	0.00	0.00	462.00
	Autres titres immobilisés (271.+272.+273.)	425 957.39	68 326.00	0.00	79 061.23	415 222.16
	Prêts et autres immobilisations financières (274.+275.+276.)	557 087.14	66 192.03	0.00	26 133.38	597 145.79
	Total III	983 506.53	134 518.03	0.00	105 194.61	1 012 829.95
Total (I + II + III)		136 848 202.29	3 144 436.16	0.00	595 480.96	139 397 157.49

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (DEVELOPPEMENT DE LA COLONNE B - AUGMENTATIONS)

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2019 en euros

Augmentations de l'exercice		Ventilation des augmentations			
		Virements de poste à poste	Entrées		
			Acquisitions	Apports	Créations
IMMO. INCORPORELLES	Frais d'établissement (201.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Autres immobilisations incorporelles (203. à 208.)	0.00	151 897.97	0.00	0.00
	Immobilisations incorporelles en cours (232.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles (237.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total I	0.00	151 897.97	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains (211.)	0.00	107 500.00	0.00	0.00
	Agencements et aménagements de terrains (212.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Bâtiments (2131.)	1 036 434.73	687 859.55	0.00	0.00
	Installations générales : agencement des constructions (2135.)	8 763.30	155 832.08	0.00	0.00
	Ouvrages d'infrastructure (2138.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Constructions sur sol d'autrui (214.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Installations techniques, matériel et outillage industriel (215.)	0.00	358 482.17	0.00	0.00
	Installations générales, agencements divers (2181.)	0.00	8 814.48	0.00	0.00
	Matériel de transport (2182.)	0.00	98 579.49	0.00	0.00
	Matériel de bureau et informatique (2183.)	0.00	181 115.97	0.00	0.00
	Mobilier (2184.)	0.00	78 533.95	0.00	0.00
	Autres immobilisations corporelles (2188.+228.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Immobilisations corporelles en cours (231.+235.)	0.00	1 181 302.47	0.00	0.00
	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles (238.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total II	1 045 198.03	2 858 020.16	0.00	0.00
IMMO. FINANCIERES	Participations et créances rattachées à des participations (26.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Autres titres immobilisés (271.+272.+273.)	0.00	52 626.05	15 699.95	0.00
	Prêts et autres immobilisations financières (274.+275.+276.)	0.00	33 937.34	32 254.69	0.00
	Total III	0.00	86 563.39	47 954.64	0.00
Total (I + II + III)		1 045 198.03	3 096 481.52	47 954.64	0.00

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (DEVELOPPEMENT DE LA COLONNE C - DIMINUTIONS)

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2019 en euros

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions			
		Virements de poste à poste	Sorties		
			Cessions	Scissions	Mises hors service
IMMO. INCORPORELLES	Frais d'établissement (201.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Autres immobilisations incorporelles (203. à 208.)	0.00	0.00	0.00	27 597.21
	Immobilisations incorporelles en cours (232.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles (237.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total I	0.00	0.00	0.00	27 597.21
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains (211.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Agencements et aménagements de terrains (212.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Bâtiments (2131.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Installations générales : agencement des constructions (2135.)	0.00	0.00	0.00	17 361.91
	Ouvrages d'infrastructure (2138.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Constructions sur sol d'autrui (214.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Installations techniques, matériel et outillage industriel (215.)	0.00	3 916.86	0.00	71 340.40
	Installations générales, agencements divers (2181.)	0.00	1 827.00	0.00	0.00
	Matériel de transport (2182.)	0.00	146 214.31	0.00	24 747.80
	Matériel de bureau et informatique (2183.)	0.00	6 432.16	0.00	115 163.35
	Mobilier (2184.)	0.00	0.00	0.00	5 607.16
	Autres immobilisations corporelles (2188.+228.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Immobilisations corporelles en cours (231.+235.)	1 045 198.03	53 278.19	0.00	16 800.00
	Avances et acomptes sur immobilisations corporelles (238.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Total II	1 045 198.03	211 668.52	0.00	251 020.62
IMMO. FINANCIERES	Participations et créances rattachées à des participations (26.)	0.00	0.00	0.00	0.00
	Autres titres immobilisés (271.+272.+273.)	0.00	79 061.23	0.00	0.00
	Prêts et autres immobilisations financières (274.+275.+276.)	0.00	26 133.38	0.00	0.00
	Total III	0.00	105 194.61	0.00	0.00
Total (I + II + III)		1 045 198.03	316 863.13	0.00	278 617.83

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2019 en euros

Situations et mouvements Rubriques		Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations Dotations aux amortissements	Transferts de compte à compte	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
		A	B	C	D	E=A+B+C-D
IMMO. INCORPORELLES	Frais d'établissement (201.)	83 088.69	714.44	0.00	0.00	83 803.13
	Autres immobilisations incorporelles (203. à 208.)	471 292.48	81 481.45	0.00	27 597.21	525 176.72
	Total I	554 381.17	82 195.89	0.00	27 597.21	608 979.85
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains (211.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Agencements et aménagements de terrains (212.)	574 684.83	58 018.41	0.00	0.00	632 703.24
	Bâtiments (2131.)	38 570 067.46	3 347 983.37	0.00	0.00	41 918 050.83
	Installations générales : agencement des constructions (2135.)	7 441 669.09	436 450.12	0.00	17 361.91	7 860 757.30
	Ouvrages d'infrastructure (2138.)	837 678.86	73 237.35	0.00	0.00	910 916.21
	Constructions sur sol d'autrui (214.)	122 209.55	17 994.39	0.00	0.00	140 203.94
	Installations techniques, matériel et outillage industriel (215.)	6 480 854.67	470 293.43	0.00	73 224.27	6 877 923.83
	Installations générales, agencements divers (2181.)	71 609.30	12 189.11	0.00	1 827.00	81 971.41
	Matériel de transport (2182.)	1 397 474.90	173 807.19	0.00	169 143.38	1 402 138.71
	Matériel de bureau et informatique (2183.)	1 164 295.21	190 197.60	0.00	121 471.16	1 233 021.65
	Mobilier (2184.)	2 715 187.49	157 213.62	0.00	5 607.16	2 866 793.95
	Autres immobilisations corporelles (2188.+228.)	8 016.89	390.00	0.00	0.00	8 406.89
	Total II	59 383 748.25	4 937 774.59	0.00	388 634.88	63 932 887.96
Total (I + II)		59 938 129.42	5 019 970.48	0.00	416 232.09	64 541 867.81

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS (DEVELOPPEMENT DE LA COLONNE B - AUGMENTATIONS)

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2019 en euros

Dotations de l'exercice		Ventilation des dotations				
		Eléments transférés de poste à poste	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
IMMO. INCORPORELLES	Frais d'établissement (201.)	0.00	0.00	714.44	0.00	0.00
	Autres immobilisations incorporelles (203. à 208.)	0.00	0.00	81 481.45	0.00	0.00
	Total I	0.00	0.00	82 195.89	0.00	0.00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains (211.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Agencements et aménagements de terrains (212.)	0.00	0.00	58 018.41	0.00	0.00
	Bâtiments (2131.)	0.00	0.00	3 347 983.37	0.00	0.00
	Installations générales : agencement des constructions (2135.)	0.00	0.00	436 450.12	0.00	0.00
	Ouvrages d'infrastructure (2138.)	0.00	0.00	73 237.35	0.00	0.00
	Constructions sur sol d'autrui (214.)	0.00	0.00	17 994.39	0.00	0.00
	Installations techniques, matériel et outillage industriel (215.)	0.00	0.00	470 293.43	0.00	0.00
	Installations générales, agencements divers (2181.)	0.00	0.00	12 189.11	0.00	0.00
	Matériel de transport (2182.)	0.00	0.00	173 807.19	0.00	0.00
	Matériel de bureau et informatique (2183.)	0.00	0.00	190 197.60	0.00	0.00
	Mobilier (2184.)	0.00	0.00	157 213.62	0.00	0.00
	Autres immobilisations corporelles (2188.+228.)	0.00	0.00	390.00	0.00	0.00
	Total II	0.00	0.00	4 937 774.59	0.00	0.00
Total (I + II)		0.00	0.00	5 019 970.48	0.00	0.00

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS (DEVELOPPEMENT DE LA COLONNE C - DIMINUTIONS)

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2019 en euros

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions		
		Eléments transférés de poste à poste	Eléments cédés	Eléments mis hors service
IMMO. INCORPORELLES	Frais d'établissement (201.)	0.00	0.00	0.00
	Autres immobilisations incorporelles (203. à 208.)	0.00	0.00	27 597.21
	Total I	0.00	0.00	27 597.21
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains (211.)	0.00	0.00	0.00
	Agencements et aménagements de terrains (212.)	0.00	0.00	0.00
	Bâtiments (2131.)	0.00	0.00	0.00
	Installations générales : agencement des constructions (2135.)	0.00	0.00	17 361.91
	Ouvrages d'infrastructure (2138.)	0.00	0.00	0.00
	Constructions sur sol d'autrui (214.)	0.00	0.00	0.00
	Installations techniques, matériel et outillage industriel (215.)	0.00	350.59	72 873.68
	Installations générales, agencements divers (2181.)	0.00	0.00	1 827.00
	Matériel de transport (2182.)	0.00	143 769.01	25 374.37
	Matériel de bureau et informatique (2183.)	0.00	0.00	121 471.16
	Mobilier (2184.)	0.00	0.00	5 607.16
	Autres immobilisations corporelles (2188.+228.)	0.00	0.00	0.00
	Total II	0.00	144 119.60	244 515.28
Total (I + II)		0.00	144 119.60	272 112.49

TABLEAU DES PROVISIONS

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2019 en euros

Numéro du compte	Rubriques	Situations et mouvements	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions en fin d'exercice
			A	B	C	D=A+B-C
	Provisions réglementées (14.)		1 647 720.04		265 061.56	1 382 658.48
	Provisions pour risques (151.)		166 855.82	10 376.89	145 439.82	31 792.89
15110000	dont provision pour litige salarié (risque prud'hommal, rappel de salaires...)		33 642.00		33 642.00	
151100+151800	Provision redressement URSSAF		70 807.00		70 807.00	
15180000	Ruptures conventionnelles		40 990.82		40 990.82	
15110000	dont provision pour risque sur TVA		21 416.00			21 416.00
15110000	dont provision pour litige cotisation retraite malakoff			10 376.89		10 376.89
	Provisions pour charges (autres 15.)		4 111 225.23	252 022.96	90 702.05	4 272 546.14
15310000	dont provision pour départs en retraite		4 094 025.23	223 848.34	90 702.05	4 227 171.52
15721000	dont provision pour grosses réparations		16 200.00			16 200.00
15723001	dont provision pour travaux sols amiante		1 000.00			1 000.00
15720000	dont provision pour démolition du château d'eau			28 174.62		28 174.62
	Provisions pour dépréciations (29.+39.+49.+59.)		571 085.83	52 796.49	205 958.71	417 923.61
29130000	dont provision pour dépréciation des constructions		329 408.73		19 131.13	310 277.60
29182000	dont provision pour dépréciation des véhicules		17 299.70	17 160.80		34 460.50
49100000	dont provision pour dépréciation des comptes de redevables		87 328.83	22 418.21	49 779.01	59 968.03
59000000	dont provision pour dépréciation VMP		137 048.57	13 217.48	137 048.57	13 217.48
	TOTAL		6 496 886.92	315 196.34	707 162.14	6 104 921.12
	Dont dotations et reprises :			315 196.34	707 162.14	
	- d'exploitation			263 427.35	274 872.01	
	- financières			13 217.48	137 048.57	
	- exceptionnelles			38 551.51	295 241.56	

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2019 en euros

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an (3)			Echéances à moins 1 an	Echéances	
							à plus 1 an et moins de 5 ans	à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé				Emprunts obligataires convertibles (2)	0.00			
Créances rattachées à des participations	462.00		462.00	Autres emprunts obligataires	0.00			
Prêt (1)	597 145.79	0.00	597 145.79	Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit	39 658 376.03	4 659 695.86	10 574 850.79	24 423 829.38
Autres	415 222.16	0.00	415 222.16	dont :				
				- à 2 ans au maximum à l'origine	2 103 956.51	2 103 956.51	0.00	0.00
Créances de l'actif circulant				- à plus de 2 ans à l'origine	37 554 419.52	2 555 739.35	10 574 850.79	24 423 829.38
Créances clients et comptes rattachés	3 169 259.86	2 510 443.55	658 816.31	Emprunts et dettes financières divers (2)	478 697.98			478 697.98
Autres	1 095 430.81	1 045 430.81	50 000.00					
Charges constatées d'avance	263 822.91	263 822.91		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 302 826.15	1 302 826.15		
				Dettes fiscales et sociales	7 133 606.62	7 133 606.62		
				Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	282 093.80	282 093.80		
				Autres dettes	441 995.22	439 259.22	2 736.00	
				Produits constatés d'avances	6 568.30	6 568.30		
Total	5 541 343.53	3 819 697.27	1 721 646.26	Total	49 304 164.10	13 824 049.95	10 577 586.79	24 902 527.36
(1)				(2)				
Prêts accordés en cours d'exercice				Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice	63 649.83			Emprunts remboursés en cours d'exercice				

(3) dont créance article 58 des établissements de santé privés ex-PSPH.

ETAT DE L'ENDETTEMENT

Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2019 en euros

ETABLISSEMENT	N° DE COMPTE	ORGANISME PRÊTEUR	DATE DE L'EMPRUNT	DUREE	TAUX	INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURE	MONTANT DE L'EMPRUNT	CAPITAL RESTANT DÛ	%	DETTE / AUTOFINANCEMENT BRUT	GARANTIES	DETTE A MOINS D'UN AN	DETTE D'UN AN A 5 ANS	DETTE A PLUS DE 5 ANS
				(en années)			A	B	B / A	(en années)				
MAISON BLANCHE	16411100	CDC	15/12/2010	40	Livret A + 0,65%		2 217 828.00 €	1 843 569.66 €	83.13%		Département 90 à 100%	55 445.68 €	221 782.72 €	1 566 341.26 €
	16411200	CDC	15/12/2012	40	Livret A + 1,1%		11 700 000.00 €	9 725 625.00 €	83.13%		Département 90 à 100%	292 500.00 €	1 170 000.00 €	8 263 125.00 €
	16413000	DEXIA	01/09/2005	14	Eur3M + 0,30%		330 000.00 €	4 000.00 €	1.21%		50% Département - 50% ville de Beaucourt	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
	16413100	DEXIA	01/03/2000	20	Eur1M + 0,45%	swap contre taux fixe 3.80% éch. 2022	528 998.09 €	91 667.31 €	17.33%		50% Département - 50% ville de Beaucourt	91 667.31 €	0.00 €	0.00 €
	16415000	CCM BELOT	31/07/2004	20	3,55% révisable		400 000.00 €	109 374.44 €	27.34%			23 624.26 €	85 750.18 €	0.00 €
	16416000	CRL construction Pelous	27/06/2000	20	1.50%		76 224.51 €	2 196.89 €	2.88%			2 196.89 €	0.00 €	0.00 €
	16441100	CAISSE D'EPARGNE	06/06/2018	25	1.85%		2 046 875.00 €	1 944 531.35 €	95.00%		50% Département - 50% ville de Beaucourt	81 874.92 €	327 499.68 €	1 535 156.75 €
	16770010	CRAM construction Pelous	10/03/2000	20	Sans intérêts		399 873.77 €	19 996.27 €	5.00%		50% Département - 50% ville de Beaucourt	19 996.27 €	0.00 €	0.00 €
		TOTAL					17 699 799.37 €	13 740 960.92 €	77.63%	14.8		571 305.33 €	1 805 032.58 €	11 364 623.01 €
INSTITUT PERDRIZET	16410201	CIC EST	05/09/2019	7	0.60%		520 000.00 €	495 730.09 €	95.33%			73 101.58 €	296 831.07 €	125 797.44 €
	16411000	CAISSE DES DEPÔTS	25/09/2009	20	Livret A + 1,29%		3 307 568.00 €	2 283 108.52 €	69.03%			152 989.78 €	665 481.00 €	1 464 637.74 €
		TOTAL					3 827 568.00 €	2 778 838.61 €	72.60%	10.3		226 091.36 €	962 312.07 €	1 590 435.18 €
C.M.P.R. BRETEGNIER	16413001	CREDIT COOPERATF	11/05/2015	10	Taux livret A + 0,45%		2 000 000.00 €	1 100 000.00 €				200 000.00 €	800 000.00 €	100 000.00 €
	16413090	DEXIA	05/08/1999	20	Euribor 1 mois + 0,50%	swap contre taux fixe 3.80% éch. 2022	1 478 755.47 €	196 659.40 €	13.30%		Département de Haute Saône (40%) et ville d'Héricourt (40%)	98 329.60 €	98 329.80 €	0.00 €
	16414010	Crédit Foncier France	01/12/2005	30	Euribor 1 mois + 0,16%	swap 2,95% éch. 01/2032	8 200 000.00 €	5 957 447.00 €	72.65%		Département de Haute Saône (41,63%) et ville d'Héricourt (33,46%)	423 012.00 €	1 692 048.00 €	3 842 387.00 €
		TOTAL					11 678 755.47 €	7 254 106.40 €	62.11%	5.7		721 341.60 €	2 590 377.80 €	3 942 387.00 €
CLINIQUE MEDICALE BRUGNON AGACHE	16441100	CIC billet financier	31/12/2013	0.25	EUR 1M + 0,45%		1 000 000.00 €	1 000 000.00 €	100.00%			1 000 000.00 €		
		TOTAL					1 000 000.00 €	1 000 000.00 €	100.00%	9.1		1 000 000.00 €	0.00 €	0.00 €
RESIDENCE SURLEAU	16413006	DEXIA	31/12/1998	30	Euribor 1 mois + 0,45%	swap contre taux fixe 3.80% éch. 2022	1 546 595.28 €	615 812.99 €	39.82%		Commune de Montbéliard 50% sur 17 ans Département du Doubs 50% sur 17 ans Hypothèque sur les 13 dernières années	61 581.28 €	246 325.12 €	307 906.59 €
		TOTAL					1 546 595.28 €	615 812.99 €	39.82%	4.5		61 581.28 €	246 325.12 €	307 906.59 €
FONDS ASSOCIATIFS	16413002	DEXIA/CFFL	01/07/2018	14	Tam + 0,45 % échéance du 01/10/2014 (0,59 %)		2 210 510.75 €	1 502 619.17 €	67.98%		50% CG Doubs + 50% Ville de Besançon	118 004.00 €	524 903.00 €	859 712.17 €
	16413003	DEXIA/CFFL	01/07/2018	15	Tam + 0,50 % échéance du 01/10/2014 (0,6395 %)		534 000.00 €	249 200.00 €	46.67%		50% CG Doubs + 50% Ville de Besançon	17 800.00 €	71 200.00 €	160 200.00 €
	16418001	CRAM	01/07/2018	4	Sans intérêts		286 908.29 €	28 690.82 €	10.00%		50% CG Doubs + 50% Ville de Besançon	14 345.41 €	14 345.41 €	0.00 €
	16418002	CRAM	01/07/2018	4	Sans intérêts		96 995.69 €	9 699.56 €	10.00%		50% CG Doubs + 50% Ville de Besançon	4 849.78 €	4 849.78 €	0.00 €
	16418003	CRCA	01/07/2018	5	0.90%		175 000.00 €	45 467.46 €	25.98%		50% CG Doubs + 50% Ville de Besançon	11 480.40 €	33 987.06 €	0.00 €
		TOTAL					3 303 414.73 €	1 835 677.01 €	55.57%	6.4		166 479.59 €	649 285.25 €	1 019 912.17 €
RESIDENCE SERVICES LE TULIPIER	16441100	CAISSE D'EPARGNE	06/06/2018	25	1.85%		1 035 125.00 €	983 368.70 €	95.00%		50% Département - 50% ville de Beaucourt	41 405.04 €	165 620.16 €	776 343.50 €
		TOTAL					1 035 125.00 €	983 368.70 €	95.00%	8.9		41 405.04 €	165 620.16 €	776 343.50 €
INSTITUT ST NICOLAS	16412202	CREDIT MUTUEL	15/03/2012	12	Taux fixe 1,90%		150 000.00 €	66 984.61 €	44.66%		Hypothèque de premier rang	13 858.60 €	53 126.01 €	0.00 €
		TOTAL					150 000.00 €	66 984.61 €	44.66%	0.1		13 858.60 €	53 126.01 €	0.00 €
MAS LA MOSAIQUE	16414000	CAISSE D'EPARGNE	24/03/2009	18	Euribor 3 mois + 0.10%	swap partiel (62%) 3,76% ech. 2018	3 000 000.00 €	1 273 776.40 €	42.46%		Ville de Lure : 50% de 2 600 K€ Département de Haute Saône : 50% de 2 600 K€	166 378.92 €	810 027.60 €	297 369.88 €
		TOTAL					3 000 000.00 €	1 273 776.40 €	42.46%	6.0		166 378.92 €	810 027.60 €	297 369.88 €
CRCP GRANGE S/ LE MONT	16413010	DEXIA	26/07/2000	20	Euribor 1 mois + 0,35%	swap contre taux fixe 3.80% éch. 2022	503 081.76 €	18 865.71 €	3.75%		Conseil général du Jura au profit duquel a été consenti une hypothèque de premier rang sur les immeubles	18 865.71 €	0.00 €	0.00 €
	16413080	DEXIA	31/12/2004	30	Euribor 1 mois + 0,15%	swap 2,85% éch. 04/2027	11 300 000.00 €	7 566 218.00 €	66.96%		Conseil général du Jura et syndicat de communes du pays de Salins	343 428.00 €	2 301 343.00 €	4 921 447.00 €
		TOTAL					11 803 081.76 €	7 585 083.71 €	64.26%	7.9		362 293.71 €	2 301 343.00 €	4 921 447.00 €
CRCP HAUTS DE CHAZAL	16430050	CREDIT COOPERATF	28/07/2010	15	3.85%		2 817 000.00 €	1 419 810.17 €	50.40%		Promesse d'affectation hypothécaire + nantissement de compte de titres financiers pour 28 182 €	225 003.92 €	991 401.20 €	203 405.05 €
		TOTAL					2 817 000.00 €	1 419 810.17 €	50.40%	7.1		225 003.92 €	991 401.20 €	203 405.05 €
TOTAL GENERAL							54 557 924.88 €	38 554 419.52 €	70.67%	7.5		3 555 739.35 €	10 574 850.79 €	24 423 829.38 €

Détail des opérations de couvertures de prêts

				Instrument de couverture (swap de taux)								
Etablissement	Emprunt couvert	Type de taux	Capital restant dû au 31/12/2019	Etablissement prêteur	Type de taux	Quotité couverte	Date de valeur	Date de maturité	Taux payeur	Montant des intérêts payés sur l'exercice	Montant des intérêts reçus sur l'exercice	Valeur de marché au 31/12/2019
Maison Blanche	DEXIA_1/03/2000_528998,09€	EUR01M	91 667.31 €	DEXIA	EUR01M		08/10/2014	03/01/2022	3.8%	4 379.93 €	- €	
Résidence Surleau	DEXIA_31/12/98_1546595,29€	EUR01M	615 812.99 €	DEXIA	EUR01M	100%	08/10/2014	03/01/2022	3.8%	27 172.73 €	- €	
CRCP Grange sur le mont	DEXIA_26/07/2000_503081,76€	EUR01M	18 865.71 €	DEXIA	EUR01M	100%	08/10/2014	03/01/2022	3.8%	1 292.54 €	- €	
CMPR Bretegnier	DEXIA_5/08/99_1478755,47€	EUR01M	196 659.40 €	DEXIA	EUR01M	100%	08/10/2014	03/01/2022	3.8%	10 617.90 €	- €	
Sous-total sur multi-dossiers			923 005.41 €							43 463.10 €	- €	- 59 934.59 €
CMPR Bretegnier	CREDFONC_01/12/2005_8200000€	EUR03M	5 957 447.00 €	CREDIT FONCIER	EUR03M	100%	02/01/2014	02/01/2032	2.95%	206 678.21 €	- €	- 1 254 232.09 €
CRCP Grange sur le mont	DEXIA_31/12/2004_11300000€	EUR03M	7 566 218.00 €	DEXIA	EUR03M	100%	03/04/2017	01/04/2027	2.85%	266 330.34 €	- €	- 1 326 071.18 €
TOTAL			14 446 670.41 €							516 471.65 €	- €	- 2 640 237.86 €

TABLEAU DES CREDITS-BAILS

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2019 en euros

RETRAITEMENTS DES CREDITS-BAILS					
	Terrains	Constructions	Installations, matériel et outillage	Autres	Total
VALEUR D'ORIGINE					0.00
AMORTISSEMENTS					
Cumuls exercices antérieurs					0.00
Dotation de l'exercice					0.00
Sous total	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
REDEVANCES PAYEES					
Cumuls exercices antérieurs					0.00
Montant pris en charge durant l'exercice					0.00
Sous total	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
REDEVANCES RESTANT A PAYER					
À un an au plus					0.00
À plus d'un an et cinq ans au plus					0.00
À plus de cinq ans					0.00
Sous total	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
VALEUR RESIDUELLE					
À un an au plus					0.00
À plus d'un an et cinq ans au plus					0.00
À plus de cinq ans					0.00
Sous total	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Etablissement : Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2019 en euros

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise (SC102.)	10 462 522.11	0.00	0.00	10 462 522.11
Fonds associatifs avec droit de reprise (SC103.)	1 035 748.13	0.00	0.00	1 035 748.13
<i>Dons et legs (SC1035.)</i>	33 686.35	0.00	0.00	33 686.35
<i>Subventions d'investissement sur biens renouvelables (SC1036.)</i>	1 002 061.78	0.00	0.00	1 002 061.78
Réserves (SC106.)	18 652 545.25	1 518 405.17	107 073.15	20 063 877.27
<i>Excédents affectés à l'investissement (SC10682.)</i>	13 522 657.08	1 493 390.10	0.00	15 016 047.18
<i>Réserve de compensation (SC10686.+10687.)</i>	2 945 948.86	11 185.72	107 073.15	2 850 061.43
<i>Excédents affectés à la couverture du BFR (SC10685.)</i>	1 831 127.92	0.00	0.00	1 831 127.92
<i>Autres réserves (SC10688.)</i>	352 811.39	13 829.35	0.00	366 640.74
Report à nouveau (SC110.+111.+119.-SD119.)	-1 971 643.87	-2 388.90	50 291.94	-2 024 324.71
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs (SD114.)	-138 465.11	0.00	0.00	-138 465.11
Résultat sous contrôle de tiers financeurs (SC115.-SD115.)	64 049.15	196 838.94	154 388.98	106 499.11
Dépenses non opposables aux tiers financeurs (SD116.)	-2 245 836.66	39 988.16	257 175.27	-2 463 023.77
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (solde balance comptes 7.- 6.)	1 183 914.03	845 140.13	1 183 914.03	845 140.13
Subventions d'investissement (renouvelables) (SC131.-SD138.+139.)	12 764 435.29	12 828.00	651 407.27	12 125 856.02
Provisions réglementées (SC14.) :	1 647 720.04	0.00	265 061.56	1 382 658.48
<i>Couverture du BFR (SC1412.)</i>	800 000.00	0.00	0.00	800 000.00
<i>Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement immobilisations (SC142.)</i>	609 363.57	0.00	265 061.56	344 302.01
<i>Réserves des plus-values nettes de l'actif (SC148.)</i>	238 356.47	0.00	0.00	238 356.47
Droit des propriétaires (SC229.)	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL	41 454 988.36	2 610 811.50	2 669 312.20	41 396 487.66

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES

Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2019 en euros

Situations	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Transferts de compte à compte	Utilisation en cours d'exercice (compte 7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources	A	B	C	D	D = A + B - C + D
Arc-en-Ciel Services					
					0.00
Clinique Médicale Brugnon Agache					
Conférence des financeurs	15 000.00		15 000.00		0.00
CMPR Bretegnier					
Fonds dédiés emplois d'avenir					0.00
CRCP Grange sur le Mont					
SYDOM - Lutte contre le gaspillage alimentaire	0.00		2 276.00	2 276.00	0.00
ADEME - Lutte contre le gaspillage alimentaire	0.00		4 218.00	4 218.00	0.00
DRAAF - Lutte contre le gaspillage alimentaire	0.00		1 186.00	1 186.00	0.00
CRCP Hauts de Chazal					
Subvention ARS (FIR) pour Dossier Médical du Patient					0.00
Institut Perdrizet					
Subvention Mise en place plateforme amélioration connaissance du secteur	134 189.62	-134 189.62			0.00
CNR 2015 IME pour Gratification stagiaire accordé par DM1	749.77		749.77		0.00
CNR 2015 IME pour Gratification stagiaire accordé par DM2	1 486.00		1 486.00		0.00
CNR 2016 IME pour Gratif.stagiaires accordé par Notif.Budgét.2016	2 394.00		2 394.00		0.00
CNR 2016 SESSAD pour Gratification stagiaires accordé par Notif.Budgétaire	825.30		825.30		0.00
CNR 2017 IME pour Coût SERAFIN-PH accordé par Notif.Budgétaire 2017	1 500.00		1 500.00		0.00
CNR 2017 SESSAD/Coût SERAFIN/Notif. Budgétaire 2017	1 500.00		1 500.00		0.00
Institut Saint Nicolas					
Fonds dédiés indemnité départ en retraite	29 452.48				29 452.48
Fonds dédiés CNR indemnité des stagiaires non utilisées	14 227.24		14 227.24		0.00
Fonds projet classe maternelle				266 667.00	266 667.00
MAS la Mosaïque					
Subvention contrat d'avenir					0.00
Maison Blanche					
Crédit non reconductible Formation PSY et Ethique	5 374.76				5 374.76
2016 CNR expérimentation bucco-dentaire	3 436.00				3 436.00
2016 CNR formation PRAP	12 275.00		6 059.11		6 215.89
2017 formation ASG	1 924.88				1 924.88
prévention chutes				20 000.00	20 000.00
action de prévention escrime santé			600.00	2 175.00	1 575.00
moteurs de rail			7 174.11	7 738.00	563.89
lits alzheimer				7 500.00	7 500.00
chariot nursing				6 180.00	6 180.00
chariots médicaments				5 953.00	5 953.00
adaptables				6 830.00	6 830.00
formation modulaire AS				15 029.00	15 029.00
renfort activités APA				21 324.00	21 324.00
achat thera trainer			6 685.00	6 685.00	0.00
Résidence Services Le Tulipier					
					0.00
Résidence Surleau					
Subvention CARSAT	1 007.70				1 007.70
Subvention PFR - Réunica 20000	2 422.38				2 422.38
Subvention PFR - Gie IMPA	1 609.50				1 609.50
Subvention PFR - CARSAT	4 700.00				4 700.00
Subvention ARS - Expérience bucco-dentaire	1 288.00				1 288.00
Solde 0,33	0.33				0.33
CNR ARS 2019	0.00			32 330.00	32 330.00
TOTAL	235 362.96	-134 189.62	65 880.53	406 091.00	441 383.81

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES DONS MANUELS, LEGS ET DONATIONS AFFECTEES

Fondation Arc-en-Ciel

Exercice clos au 31/12/2019 en euros

	Fonds à engager au début de l'exercice (comptes 195 ou 197)	Utilisation en cours d'exercice (compte 7895 hors 78957 ou 7897)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (comptes 6895 hors 68957 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels au profit de :				
Maison Blanche	69 445.90	4 167.30	8 955.00	74 233.60
Aumônerie Maison Blanche	108.00			108.00
Institut Perdrizet	6 844.71	5 018.36	7 943.00	9 769.35
C.M.P.R. Bretegnier	30 146.92		2 061.00	32 207.92
C.M.P.R. Bretegnier - Maladie d'Alzheimer	0.00		135.00	135.00
C.M.P.R. Bretegnier - Service Aquila	0.00	495.92	900.00	404.08
Clinique Médicale Brugnon Agache	72.00		337.50	409.50
Résidence Surleau	46 681.95		787.50	47 469.45
Relais des Aidants Résidence Surleau	77 383.44	7 457.94		69 925.50
Accueil de jour Résidence Surleau	11 581.24	4 067.13		7 514.11
Cuisine thérapeutique passerelle Surleau	1 269.00			1 269.00
Résidence Surleau - Projet borne mélo	0.00	2 665.00	2 665.00	0.00
Arc en ciel Services	135.00			135.00
Institut Saint Nicolas	125 000.00			125 000.00
MAS la Mosaïque	6 727.50		567.00	7 294.50
C.R.C.P. Grange sur le mont	1 674.00		193.50	1 867.50
C.R.C.P. Hauts de Chazal	391.50		45.00	436.50
C.R.C.P. Unité d'Héricourt	0.00		90.00	90.00
Aumônerie	228.00			228.00
Projet joëlette	2 008.52	215.94		1 792.58
Maison Blanche Projet intergénérationnel	2 225.00	2 225.00		0.00
Inst. Perdrizet Projet Atelier environnement	1 008.00	1 008.00	189.00	189.00
Sous total	382 930.68	27 320.59	24 868.50	380 478.59
Legs et donations				
Maison Blanche legs	82 941.58		566.98	83 508.56
C.M.P.R. Bretegnier	119 744.50			119 744.50
Sous total	202 686.08	0.00	566.98	203 253.06
TOTAL	585 616.76	27 320.59	25 435.48	583 731.65

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Exercice clos au 31/12/2019 en euros

EMPLOIS	Emplois de N (= compte de résultat) (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N (= compte de résultat) (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE (T1)		585 616.76
1. MISSIONS SOCIALES (ST1)	114 829.93	83 424.52	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (T2)	103 713.18	103 713.18
1.1 Réalisées en France	114 829.93	83 424.52	1.1. Dons et legs collectés	103 713.18	103 713.18
Actions réalisées directement	112 829.93	81 424.52	Dons manuels non affectés	68 279.20	68 279.20
Développement du bénévolat	14 451.69	9 143.95	Dons manuels affectés	35 433.98	35 433.98
Chutopolis	450.00	284.73	Legs et autres libéralités non affectés	0.00	0.00
Participation à la course du Lion	3 281.77	2 076.46	Legs et autres libéralités affectés	0.00	0.00
Communication des activités de la Fondation aux différents acteurs économiques	17 898.18	11 324.63			
Exposition des projets réalisés par les résidents, patients, jeunes	6 661.15	4 214.68			
Livre de recettes des diététiciennes du CRCP Grange-Sur-Le-Mont	17 139.59	10 844.65			
Sporthopéo	25 626.96	16 214.83			
Amortissement véhicule + travaux local accueil de jour Résidence Surleau	11 525.07	11 525.07			
Borne Mélo Résidence Surleau	2 665.00	2 665.00			
Aménagement bibliothèque résidents Maison Blanche	4 167.30	4 167.30			
Projet intergénérationnel	2 225.00	2 225.00			
Mobilier service AQUILA CMPR	495.92	495.92			
Projet joëlette	215.94	215.94			
Projets éducatifs ateliers Institut Perdrizet (achat vêtements de travail pour les jeunes)	6 026.36	6 026.36			
Versements à d'autres organismes agissant en France	2 000.00	2 000.00			
VISA	2 000.00	2 000.00			
1.2 Réalisées à l'étranger	0.00	0.00	1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
Actions réalisées directement					
Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS (ST2)	9 226.27	5 837.70			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	6 226.27	3 939.52			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	3 000.00	1 898.18			
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT (ST3)	25 818.59	16 336.08	2 - AUTRES FONDS PRIVES	4 215.94	
Assurance	1 652.40	1 045.52	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	0.00	
Cotisation FEP	4 486.00	2 838.41			
Affranchissement	56.00	35.43			
Conseils pour les regroupements de structure	16 624.19	10 518.55			
Accès à la spiritualité pour l'ensemble des patients, résidents et jeunes	3 000.00	1 898.18	4 - AUTRES PRODUITS	36 907.91	
Sous-total (T3=ST1+ST2+ST3)		105 598.29			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	149 874.79		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	144 837.03	
II - DOTATION AUX PROVISIONS			II - REPRISE DES PROVISIONS	0.00	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	25 435.48		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	27 320.59	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés) (T4)		-1 885.11
IV - EXCEDENT DE RESSOURCE DE L'EXERCICE			V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	3 152.65	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	175 310.27		TOTAL GENERAL	175 310.27	101 828.07
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public (T5)					
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public (T5 bis)					
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6=T3+T5-T5 bis)		105 598.29	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		105 598.29
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE (T7=T1+T2-T6)		583 731.65
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestation en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
Total	0.00		Total	0.00	

TABLEAU GLOBAL D'ANALYSE DES CASH FLOWS

Exercice clos au 31/12/2019 en euros

	Sous total handicap	Sous total sanitaire	Sous total EHPAD	Direction générale	Gestion propre	Total général
CASH FLOW D'EXPLOITATION (A)						
Résultat net	30 193.29	780 036.65	-161 214.79	93 803.97	102 321.00	845 140.12
+ Intérêts des emprunts	50 067.67	550 928.81	286 682.54	303.33	4 998.26	892 980.61
+ Impôt sur les bénéfices	0.00	120.00	0.00	0	0.00	120.00
= Résultat net d'exploitation (EBIT)	80 260.96	1 331 085.46	125 467.75	94 107.30	107 319.26	1 738 240.73
+ Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	5 917.13	46 140.79	2 548.68	28 430.70	0.00	83 037.30
+ Dotation aux amortissements	968 577.12	2 069 027.87	1 667 122.09	145 413.35	169 830.05	5 019 970.48
+ Dotation aux dépréciations et provisions (sauf réserves plus-values nettes d'actif)	51 048.18	105 587.08	88 215.84	72 381.96	6 495.98	323 729.04
+ Engagements à réaliser sur subventions attribuées	266 667.00	0.00	131 744.00	0.00	0.00	398 411.00
+ Engagements à réaliser sur dons et legs affectés	0.00	0.00	0.00	0.00	25 435.48	25 435.48
- Reprises sur provisions et amortissements	-32 038.21	-377 280.11	-126 609.30	-152 147.24	-19 131.13	-707 205.99
- Quote part de subvention virée au résultat	-283 067.46	-12 536.90	-366 053.49	-62.98	0.00	-661 720.83
- Produits de cession des éléments d'actif	-27 920.86	-46 338.01	-21 278.11	-29 099.89	0.00	-124 636.87
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (dons et subventions)	-28 708.67	-15 495.92	-41 100.59	0.00	-215.94	-85 521.12
= Résultat brut d'exploitation (EBITDA)	1 000 735.19	3 100 190.26	1 460 056.87	159 023.20	289 733.70	6 009 739.22
En % des produits de l'exercice (taux de marge brute)	7.8%	10.8%	9.0%			10.3%
- Impôt sur les bénéfices	0.00	-120.00	0.00			-120.00
= Résultat brut d'exploitation après IS (EBIDA)	1 000 735.19	3 100 070.26	1 460 056.87	159 023.20	289 733.70	6 009 619.22
+ Variation du BFR (ou EFE)	612 678.95	-589 755.29	722 282.92	181 929.18	-49 725.44	877 410.32
= Cash flow d'exploitation	1 613 414.14	2 510 314.97	2 182 339.79	340 952.38	240 008.26	6 887 029.54
CASH FLOW NECESSAIRE AUX INVESTISSEMENTS (B)						
- Acquisition d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières	-1 799 639.91	-889 812.10	-251 357.36	-120 660.03	-12 888.57	-3 074 357.97
+ Produits des cessions des immobilisations incorporelles, corporelles et financières	33 720.86	46 338.01	21 278.11	49 433.27		150 770.25
+ Dotation aux provisions réglementées: réserves plus values nettes d'actif	0.00	0.00	0.00	0		0.00
= Cash flow nécessaire aux investissements	-1 765 919.05	-843 474.09	-230 079.25	-71 226.76	-12 888.57	-2 923 587.72
CASH FLOW PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)						
+ Nouveaux emprunts et variation en-cours cautions résidents (EHPAD)	520 000.00	0.00	-1 524.69	0		518 475.31
- Remboursement des emprunts	-384 009.27	-1 421 722.61	-639 163.25	0	-166 370.76	-2 611 265.89
- Intérêts supportés	-50 067.67	-550 928.81	-286 682.54	-303.33	-4 998.26	-892 980.61
Flux concernant les établissements de crédit (1)	85 923.06	-1 972 651.42	-927 370.48	-303.33	-171 369.02	-2 985 771.19
+ Subventions ou aides à l'investissement	-134 189.62	9 900.00	0.00			-124 289.62
+ Financements de la collecte de la taxe d'apprentissage	13 241.56					13 241.56
Flux concernant les financements extérieurs (2)	-120 948.06	9 900.00	0.00	0.00	0.00	-111 048.06
Transfert des produits financiers, dons et legs affectés aux établissements (3)	8 699.00	3 762.00	12 974.48		-25 435.48	0.00
= Cash flow provenant des opérations de financement (1) + (2) + (3)	-26 326.00	-1 958 989.42	-914 396.00	-303.33	-196 804.50	-3 096 819.25
VARIATION DE TRESORERIE A + B + C	-178 830.91	-292 148.54	1 037 864.54	269 422.29	30 315.19	866 622.57
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	3 302 872.56	8 364 860.29	-1 192 256.17	-568 479.14	788 993.93	10 695 991.47
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT OU EXCEDENT DE FINANCEMENT (-)	-1 851 943.62	-1 293 537.86	-1 558 263.93	25 965.81	-17 146.58	-4 694 926.18
= DISPONIBILITES AU 31/12	5 154 816.18	9 658 398.15	366 007.76	-594 444.95	806 140.51	15 390 917.65

TABLEAU DE PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT GLOBAL

DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER	MAISON BLANCHE						RESIDENCE SERVICES LE TULPIER	RESIDENCE SURLEAU						
	ACCUEIL DE JOUR			EHPAD				ACCUEIL DE JOUR			EHPAD			Plateforme de répit
	Hébergement	Dépendance	Soins	Hébergement	Dépendance	Soins		Hébergement	Dépendance	Soins	Hébergement	Dépendance	Soins	
BUDGET EXECUTOIRE														
Charges	90 558.00	53 723.00	162 218.90	5 443 081.00	1 503 263.05	4 012 879.39		96 377.00	101 101.00	250 946.90	1 707 420.00	490 409.01	1 356 866.07	108 864.26
Produits	90 558.00	53 723.00	162 218.90	5 443 081.00	1 503 263.05	4 012 879.39		96 377.00	101 101.00	250 946.90	1 707 420.00	490 409.01	1 356 866.07	108 864.26
Résultat prévisionnel														
REALISE														
Charges	75 860.54	43 700.12	170 773.29	5 478 056.04	1 502 721.09	4 112 470.31	379 062.56	102 608.87	108 068.26	252 114.14	1 763 916.67	513 480.74	1 406 423.16	124 856.38
Produits	80 135.22	45 346.20	174 718.90	5 566 977.48	1 519 224.81	4 042 248.23	348 052.71	101 563.76	99 621.41	253 633.58	1 675 056.46	496 322.93	1 375 380.05	115 510.10
Résultat comptable	4 274.68	1 646.08	3 945.61	88 921.44	16 503.72	-70 222.08	-31 009.85	-1 045.11	-8 446.85	1 519.44	-88 860.21	-17 157.81	-31 043.11	-9 346.28
Report à nouveau au bilan au 31/12/N-1		-1 914.23		-114 849.44			-174 700.78							
Reprise des résultats des exercices antérieurs														
Reprise sur les excédents affectés à la compensation des charges d'amortissement										538.05			198.14	
Dépenses non opposables aux tiers financeurs														
Provisions CP et RTT, heures à récupérer		1 677.00	3 913.00	20 059.39	-14 189.94	21 954.72		1 239.22	1 350.36	-1 523.79	7 624.16	3 324.34	1 236.93	4 292.13
Provisions IFC	-433.77			35 616.72	-2 053.21	4 813.60		1 768.69	5 542.32	-1 831.06	24 752.97	4 556.93	-11 951.35	595.64
Autres dépenses (à préciser)														
RESULTAT A AFFECTER	3 840.91	1 408.85	7 858.61	29 748.11	260.57	-43 453.76	-205 710.63	1 962.80	-1 554.17	-1 297.36	-56 483.08	-9 276.54	-41 559.39	-4 458.51

AFFECTATION DU RESULTAT														
RESERVES														
Excédents affectés à l'investissement														
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement														
Réserve de compensation des déficits d'exploitation	3 840.91	1 408.85	7 858.61	29 748.11	260.57	-43 453.76		1 962.80	-267.13	-1 297.36			-41 559.39	-4 458.51
Réserve de compensation des charges d'amortissement														
Réserve pour projet associatif														
REPORT A NOUVEAU														
Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation														
Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation														
Report à nouveau déficitaire (-)							-205 710.63		-1 287.04		-56 483.08	-9 276.54		
Dépenses refusées en application de l'art R.314-52 du CAS														



Fondation Arc-en-ciel - Etablissements médico-sociaux

TABLEAU DE PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT GLOBAL

Exercice clos au 31/12/2019 en euros

	DIRECTION GENERALE			INSTITUT PERDRIZET		INSTITUT SAINT NICOLAS			MAS LA MOSAIQUE	TOTAL
	Siège	Service Partagé informatique	Réserve d'investissement	IME	SESSAD	IMP	DITEP	Gestion libre		
DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER										
BUDGET EXECUTOIRE										
Charges	582 156.45	1 614 074.71	24 001.78	4 934 019.13	685 600.86	1 496 631.00	1 600 742.55			26 314 934.06
Produits	574 656.45	1 485 531.59	160 145.34	4 934 019.13	685 600.86	1 496 631.00	1 600 742.55			26 315 034.50
Résultat prévisionnel	-7 500.00	-128 543.12	136 143.56							100.44
REALISE										
Charges	608 426.90	1 717 548.87	208 400.77	4 993 156.96	703 592.86	1 468 553.09	1 598 809.47			27 332 601.09
Produits	600 665.56	1 715 149.08	312 365.87	4 996 511.57	691 855.70	1 505 910.34	1 608 169.66	4 915.09		27 329 334.71
Résultat comptable	-7 761.34	-2 399.79	103 965.10	3 354.61	-11 737.16	37 357.25	9 360.19	4 915.09		-3 266.38
Report à nouveau au bilan au 31/12/N-1	7 500.00		-82 900.08							-366 864.53
Reprise des résultats des exercices antérieurs										
Reprise sur les excédents affectés à la compensation des charges d'amortissement				2 735.79						3 471.98
Dépenses non opposables aux tiers financeurs										
Provisions CP et RTT, heures à récupérer	6 756.80	23 883.44		54 074.64	8 958.78	-1 603.11	-1 479.37			141 548.70
Provisions IFC							930.91			62 308.39
Autres dépenses (à préciser)										
RESULTAT A AFFECTER	6 495.46	21 483.65	21 065.02	60 165.04	-2 778.38	35 754.14	8 811.73	4 915.09		-162 801.84
AFFECTATION DU RESULTAT										
RESERVES										
Excédents affectés à l'investissement	6 495.46	21 483.65		23 550.00		35 754.14	8 811.73			96 094.98
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement										
Réserve de compensation des déficits d'exploitation			21 065.02		-2 778.38					-27 669.66
Réserve de compensation des charges d'amortissement										
Réserve pour projet associatif								4 915.09		4 915.09
REPORT A NOUVEAU										
Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation				36 615.04						36 615.04
Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation										
Report à nouveau déficitaire (-)										-272 757.29
Dépenses refusées en application de l'art R.314-52 du CAS										

TABLEAU DE PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT GLOBAL

Fondation Arc-en-ciel - Etablissements sanitaires et gestion libre associative

Exercice clos au 31/12/2019 en euros

	CMPR BRETEGNIER	CLINIQUE B. AGACHE	FONDS ASSOCIATIFS	ARC EN CIEL SERVICES	CRCP-FC		TOTAL
					PSPH	OQN	
DETERMINATION DU RESULTAT A AFFECTER							
BUDGET EXECUTOIRE							
Charges	12 626 000.00	5 223 050.70	359 158.00		8 856 730.24	1 800 917.67	28 865 856.61
Produits	12 956 000.00	4 931 900.00	358 726.00		8 871 709.29	1 865 136.43	28 983 471.72
Résultat prévisionnel	330 000.00	-291 150.70	-432.00		14 979.05	64 218.76	117 615.11
REALISE							
Charges	12 438 536.84	5 162 693.57	416 740.43	941 099.72	8 888 310.78	1 971 237.87	29 818 619.21
Produits	12 936 614.94	5 099 043.09	519 061.43	920 205.27	9 244 249.30	1 960 908.38	30 680 082.41
Résultat comptable	498 078.10	-63 650.48	102 321.00	-20 894.45	355 938.52	-10 329.49	861 463.20
Report à nouveau au bilan au 31/12/N-1	373 839.67	-554 248.23	32 131.92	-116 846.48	-996 668.00		-1 261 791.12
CUMUL A AFFECTER	871 917.77	-617 898.71	134 452.92	-137 740.93	-640 729.48	-10 329.49	-400 327.92

AFFECTATION DU RESULTAT

RESERVES							
Excédents affectés à l'investissement	498 078.10				355 938.52		854 016.62
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (ou réserve de trésorerie)							
Réserve de compensation des déficits d'exploitation							
Réserve pour projet associatif							
REPORT A NOUVEAU							
Report à nouveau déficitaire (-) ou excédentaire (+)	373 839.67	-617 898.71	134 452.92	-137 740.93	-996 668.00	-10 329.49	-1 254 344.54

INDICATEURS FINANCIERS 2019

	Sous total Pôle Personnes âgées	Sous total Pôle Médico- éducatif et handicap	Sous total Pôle Sanitaire	TOTAL (1)
Grandeurs bilantielles au 31/12				
Fonds de roulement d'investissement	-1 695 951 €	307 857 €	3 906 847 €	2 518 754 €
FRI en jours de charges courantes (3)	-41	9	54	17
Fonds de roulement d'exploitation	503 695 €	2 995 015 €	4 458 013 €	7 956 723 €
FRE en jours de charges courantes de fonctionnement	12	92	62	55
BFR (EFE si < 0)	-1 558 264 €	-1 851 944 €	-1 293 538 €	-4 703 745 €
BFR (EFE si < 0) en jours de charges courantes	-38	-57	-18	-32
Trésorerie en €	366 008 €	5 154 816 €	9 658 398 €	15 179 222 €
Trésorerie en mois de charges courantes	0.3	5.2	4.4	3.4
Ratios liés à la dette				
Indépendance financière (capitaux propres / permanents)	44.72%	76.23%	48.03%	53.10%
Durée apparente de la dette (2)	11.34	4.37	9.75	9.03
Poids du remboursement des emprunts / amortissements nets	52.2%	56.0%	76.1%	64.7%
Taux d'intérêt moyen de la dette	1.83%	1.24%	3.07%	2.36%
Investissements				
Vétusté construction	32.57%	43.82%	54.97%	44.38%
Vétusté équipements	71.00%	80.41%	79.45%	77.35%
Intensité d'investissement	1.55%	14.01%	3.09%	5.08%
Taux de marge brute	9.0%	7.8%	10.8%	9.6%
Poids des amortissements (nets du 777) / Marge brute (en %)	83.83%	68.50%	57.07%	73.10%
Poids des frais financiers / Marge brute (en %)	19.64%	5.00%	17.77%	15.96%
Exploitation				
CAF	1 173 374 €	950 668 €	2 549 141 €	4 673 183 €
Taux de CAF (CAF / Produits d'exploitation)	7.22%	7.40%	8.85%	8.07%
Taux de CAF net ((CAF-capital remboursé) / Produits)	3.29%	4.41%	3.92%	3.85%
Délai moyen paiement charges sociales en jours	54	54	64	59
Délai moyen paiement créances patients mutuelles résidents financeurs	14	2	32	20
Délai moyen paiement fournisseurs	56	44	33	43

(1) Hors fonds associatifs et direction générale

(2) capital restant dû / amortissements et provisions nets des reprises

(3) jours de charges courantes = comptes 60 à 65 + 661

TABLEAU DES EFFECTIFS

Exercice clos au 31/12/2019

	Cadres	Non cadres	Total
AECs			
Effectif total au 31/12	1.00	44.00	45.00
Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	13.00	13.00
Effectif moyen pour l'année	1.00	31.08	32.08
MAISON BLANCHE			
Effectif total au 31/12	14.00	201.00	215.00
Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	41.00	41.00
Effectif moyen pour l'année	13.33	196.25	209.58
RESIDENCE LE TULIPIER			
Effectif total au 31/12	0.00	2.00	2.00
Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	0.00	0.00
Effectif moyen pour l'année	0.00	2.00	2.00
INSTITUT PERDRIZET			
Effectif total au 31/12	15.00	85.00	100.00
Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	10.00	10.00
Effectif moyen pour l'année	15.08	96.33	111.41
CMPR BRETEGNIER			
Effectif total au 31/12	26.00	208.00	234.00
Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	2.00	37.00	39.00
Effectif moyen pour l'année	24.17	228.17	252.34
DIRECTION GENERALE			
Effectif total au 31/12	10.00	10.00	20.00
Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	0.00	0.00
Effectif moyen pour l'année	10.33	10.08	20.41
CLINIQUE BRUGNON AGACHE			
Effectif total au 31/12	11.00	70.00	81.00
Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	2.00	11.00	13.00
Effectif moyen pour l'année	10.42	70.08	80.50
RESIDENCE SURLEAU			
Effectif total au 31/12	6.00	69.00	75.00
Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	9.00	9.00
Effectif moyen pour l'année	6.00	72.08	78.08
INSTITUT SAINT NICOLAS			
Effectif total au 31/12	10.00	57.00	67.00
Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	7.00	7.00
Effectif moyen pour l'année	10.00	59.75	69.75
MAS LA MOSAÏQUE			
Effectif total au 31/12	5.00	77.00	82.00
Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	12.00	12.00
Effectif moyen pour l'année	5.25	82.33	87.58
CRCP - GSLM			
Effectif total au 31/12	19.00	117.00	136.00
Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	11.00	11.00
Effectif moyen pour l'année	19.25	120.42	139.67
CRCP - HDC			
Effectif total au 31/12	11.00	18.00	29.00
Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	0.00	1.00	1.00
Effectif moyen pour l'année	11.00	18.67	29.67
TOTAL GENERAL			
Effectif total au 31/12	128.00	958.00	1 086.00
Dont nombre de salariés titulaires d'un CDD au 31/12	4.00	152.00	156.00
Effectif moyen pour l'année	125.83	987.24	1 113.07